

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 44.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 30 OCTOBRE 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Les événements de 1838, par L.-O. David.—Un rude métier, par A. Gélinas.—L'affaire Letellier.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Nos gravures.—Revue de la semaine, par A. Gélinas.—M. Bibaud et la langue française, par Jules Airvaux.—Un mariage à Paris.—Le muette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—Choses et autres.—Le quartier latin à Paris.—Gare à la Chine, par Adrien Huart.—Conseils aux mères.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Les vignobles canadiens : La récolte du raisin : L'emmagasinement : Pêlerinage à la Merque : La fête de St-Cloud : Lancement de pigeons aux Champs Elysées à Paris.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés ! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1838

Les patriotes, partis de Napierreville le neuf au matin, arrivèrent à Lacolle le soir vers cinq heures. Leur marche ne fut troublée que par quelques coups de fusil qu'ils reçurent en passant sur le pont de Lacolle. Comme ils étaient fatigués, ils accueillirent avec plaisir l'ordre de se préparer à passer la nuit à Lacolle.

Un incident fâcheux leur causa beaucoup de malaise. Vers huit heures, leur général, le Dr Nelson, leur était ramené prisonnier, pieds et poings liés, par un détachement de patriotes qui prétendait l'avoir arrêté lorsqu'il était en train de franchir la frontière.

Les chefs du détachement avaient eu l'intention de le livrer immédiatement à l'ennemi, et il eut toutes les peines du monde à se faire ramener au camp; sans les capitaines Nicholas et Trudeau, il n'y serait pas revenu.

La confiance des patriotes fut ébranlée, et, un moment, ces pauvres gens se croyant trahis, eurent l'idée de se débâter, mais Nelson protesta avec tant d'énergie contre les intentions odieuses qu'on lui prêtait, qu'il les convainquit de son innocence. Il ne manque pas de gens qui croient encore que, pris de découragement et effrayé de la responsabilité qu'il assumait, il voulut réellement s'évader. En l'absence de preuves certaines, mieux vaut croire qu'il était allé en avant pour faire, comme il le prétendit, une reconnaissance. Nelson jura à ses soldats qu'il leur prouverait sa sincérité en les conduisant, le lendemain matin, à Odelltown, où l'ennemi les attendait.

Odelltown, situé à trois mille de Lacolle, est un point stratégique important, une base d'opérations précieuse dans une guerre entre le Canada et les États-Unis.

Odelltown et Lacolle au pouvoir des bureaucrates, c'était la ruine des plans de Nelson qui se trouvait privé de ses communications avec les États-Unis pour avoir des secours ou opérer sa retraite en cas de défaite. Tous les patriotes, convaincus de l'importance d'enlever ce poste à l'ennemi, se couchèrent satisfaits de la résolution qui venait d'être prise. Le lendemain, 10 novembre, ils furent sur pied de bonheur et partirent pour Odelltown au nombre de quatre à cinq cents, armés, comme nous l'avons dit. Il était entendu que les patriotes qui n'avaient pas de fusils prendraient ceux des ennemis qui seraient tués durant le combat.

Les volontaires, au nombre de trois cents, étaient bien armés, pourvus de munitions, en possession d'un canon et fortement retranchés dans l'église d'Odelltown. Les chefs patriotes virent bien que le combat serait rude, la victoire difficile à gagner, mais il était trop tard pour reculer, il fallait marcher.

La petite armée s'avança en trois colonnes, celle du centre sous le commandement du major Hébert, la droite commandée par Hindelang, qui avait pour lieutenant M. Hypolite Lanctôt, et la gauche sous les ordres du général en chef Nelson.

Ce fut la colonne du centre qui essaya la première le feu de l'ennemi, le cheval du major Hébert, atteint légèrement par un boulet de canon, ruverssa son cavalier et s'élança à bride abattue à travers les champs. Hébert se releva aussitôt, et,

voyant le danger auquel la colonne qu'il commandait était exposée en suivant le chemin public, donna ordre à ses soldats de se diviser et de se joindre aux colonnes de la droite et de la gauche, qui s'étaient embusquées, l'une derrière une grange et l'autre derrière une clôture construite partie en bois et partie en pierre. Nous avons déjà dit comment de ces deux postes les patriotes entretenaient pendant près de cinq heures un feu nourri sur les volontaires qu'ils atteignaient difficilement, et seulement, lorsque pour tirer, ceux-ci apparaissaient aux fenêtres de l'église.

Il y avait parmi les patriotes des chasseurs dont le tir était admirable, et qui, répétant ce que les Lafèche et les Bourdages avaient fait à Saint-Denis, culbutaient chaque soldat qui se présentait, la mèche à la main, pour faire partir le canon placé devant l'église.

Les volontaires, furieux des ravages que faisaient parmi eux les balles des patriotes embusqués derrière la clôture et surtout derrière la grange, résolurent de leur porter un coup mortel en mettant le feu à cette bâtisse. Après plusieurs tentatives qui leur coûtèrent la vie de sept ou huit hommes, ils réussirent; bientôt la grange s'écroula, et les patriotes, privés de cet abri, allèrent joindre ceux qui combattaient derrière la clôture, où la position n'était pas aussi avantageuse.

Pour comble de malheur, vers quatre heures, les munitions des patriotes étaient presque épuisées, les volontaires recevaient un renfort de cent hommes de Caldwell Manor, et, quittant l'église, se préparaient à entourer les patriotes.

"Nous sommes perdus," dit le brave major Hébert à ceux qui l'entouraient. Un conseil des officiers fut improvisé à la hâte, et l'ordre de retraiter fut donné. La retraite se fit en assez bon ordre, les volontaires, fatigués du combat, ne jugèrent pas à propos de poursuivre les vaincus.

Quelle fut la conduite de Nelson pendant le combat? Il est étonnant que les opinions soient si partagées à ce sujet, les uns disant qu'il s'enfuit au commencement de la bataille, les autres affirmant qu'il se comporta bien pendant l'action et ne se sauva qu'à la fin de la journée. Il paraît certain, malheureusement, qu'il partit plus tôt qu'il n'aurait dû faire, cherchant son salut dans la fuite, pendant que les pauvres gens qu'il avait jetés dans l'insurrection se battaient et tombaient en braves.

Parmi ceux qui se distinguèrent le plus pendant le combat, il faut citer Hindelang, qui, s'exposant au feu de l'ennemi avec le plus grand sang-froid, disait à ses hommes : "En avant, mes amis, ne craignez pas, les balles ne vous feront pas plus de mal qu'à moi."

M. Hypolite Lanctôt eut un de ses parents tué sous ses yeux et un autre blessé grièvement pendant qu'ils se battaient tous deux bravement. Plusieurs autres seront mentionnés plus tard.

Les patriotes, comprenant qu'après cette défaite tout était fini, se débâterent à quelques milles d'Odelltown. Un bon nombre furent arrêtés en voulant franchir la frontière, plusieurs parvinrent à s'évader, les autres s'en retournèrent dans leurs foyers. Il y en a qui vécurent pendant des mois dans leurs caves, leurs greniers ou leurs granges afin d'échapper à la vengeance des bureaucrates.

Environ deux cents patriotes, comman-

dés par l'énergique Malhiot, avaient formé un camp à la montagne de Montarville; ils se dispersèrent avant l'arrivée des troupes envoyées de Sorel pour les soumettre. Les patriotes de Beauharnois en firent autant ainsi que nous l'avons déjà dit.

Alors commença l'œuvre de la vengeance.

Bureaucrates, volontaires et soldats parcoururent en tous sens les comtés situés au sud du Saint-Laurent, pillant, dévastant et brûlant les maisons et les granges des patriotes, accablant les femmes et les enfants de mauvais traitements et les lançant sur le chemin public par des temps affreux, obligeant de pauvres mères d'aller, pendant la nuit, suivies de leurs enfants, mendier l'hospitalité. On pouvait suivre Colborne et ses farouches soldats à la lueur des incendies qui illuminait leur marche triomphale. Ils furent sans pitié et d'autant plus braves et insolents que les hommes ayant fui pour ne pas tomber entre leurs mains, ils ne rencontraient partout que de pauvres femmes et d'infortunés enfants sans défense et sans protection.

Que de larmes! Que de scènes de désolation!

Loin de nous la pensée de vouloir rallumer dans les âmes les haines éteintes; mais l'histoire qui condamnera les meurtres de Weir, de Chartrand et de Walker, dira que ces actes de violence commis dans des moments d'excitation, ne sont rien comparés aux actes de vandalisme et de cruauté dont les bureaucrates se rendirent coupables de sang froid et inutilement.

Ce n'était pas tout pourtant, après l'incendie et le pillage devaient venir l'exil et la mort; la mort sur l'échafaud! C'est ce que nous ferons voir dans les chapitres qui suivront.

L.-O. DAVID.

UN RUDE MÉTIER

Il faut prendre en pitié nos représentants et ministres locaux. Leur sort est propre à faire naître la compassion dans les cœurs les plus insensibles. Si cela devait continuer ainsi, il en adviendrait de leurs fonctions comme de celles des directeurs et présidents de banques. Personne ne voudrait plus les accepter, à moins d'être doué d'une rare intrépidité.

Que l'on songe à la vie que mènent les hommes politiques de Québec depuis près de deux ans! Que l'on passe en revue les événements auxquels ils ont été mêlés, et qui ne leur ont pas laissé un moment de relâche pendant cet espace de temps! La session agitée de février 1878, si brusquement terminée par le coup d'État du 2 mars; la crise produite par l'acte de M. Letellier; la campagne électorale d'avril et mai; la fameuse session de juin 1878; puis la dissolution du parlement fédéral et les élections générales de septembre, qui n'ont pas moins occupé nos politiciens locaux que les élections provinciales elles-mêmes; le procès Letellier qui a commencé ensuite, et dont le développement a tenu le pays dans l'agitation jusqu'à ces derniers temps; la session de juin, juillet et août, si mouvementée, qui a retenu notre monde parlementaire dans la capitale pendant toute la saison chaude; enfin

la crise des subsides et l'ajournement du 2 septembre, suivi de la campagne de *hustings* qui a servi d'intermède, et après laquelle nous retrouvons députés et ministres au poste pour donner le signal d'une nouvelle sarabande.

N'est-ce pas assez de vingt mois d'une pareille existence pour dégoûter ou épouiser les plus courageux ? Et ce dont l'on s'étonne à bon droit, c'est de voir que les acteurs de ce drame assommant y ont presque tous si merveilleusement résisté. Ils devraient être anéantis, éreintés, exténués au physique comme au moral. Les deux camps devraient en être rendus à cesser le combat d'épuisement. Eh ! bien, non, on les dirait tous de fer et impossibles à réduire. La plupart sont aussi frais et aussi alertes, intellectuellement et physiquement, qu'au premier jour, et tous prêts à recommencer. Un seul est mort à la peine, M. Bachand. Les autres sont restés sur le champ de bataille, inébranlables, aussi ténaces dans la lutte que fermes et impuissants à s'entamer mutuellement. Expliquera qui pourra ce phénomène, qui est de nature à confondre les données de l'hygiène de l'âme aussi bien que celles de l'hygiène du corps ! Est-ce à dire que l'on prend goût à ce genre d'existence, que l'on peut s'habituer à un pareil régime ? Faut-il croire que l'on en vit plutôt que l'on en meurt.

Et lorsqu'on tient compte du peu d'avantages réels que les uns et les autres retirent de tout ce jeu endiablé, on s'explique encore moins leur prodigieuse persévérance. En effet, c'est le cas ou jamais de dire, avec la sorcière historique, que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Les hommes riches sont rares dans notre jeune pays. Nous n'avons pas, comme en Angleterre, en France, de ces richards à qui leur position indépendante permet de s'occuper à loisir de la chose publique et d'y consacrer tout leur temps. La plupart de nos législateurs le sont par surcroît, et ont à mener de front leurs affaires personnelles et les affaires du pays. Il faut que les unes ou les autres en souffrent. On ne peut se partager ainsi qu'au détriment d'une partie. Or, nos députés n'ont guère eu le choix sous ce rapport depuis deux ans. La politique a absorbé presque toutes leurs forces, et leurs intérêts privés ont dû languir en conséquence.

Ne serait-ce pas le cas de réclamer pour eux une transformation de la ridicule indemnité qu'ils reçoivent en une rémunération véritable et raisonnable pour la peine qu'ils se donnent et le mauvais sang qu'ils font ? Même en temps ordinaire, où nos législateurs ont plus de loisirs, ce ne serait pas un mauvais calcul, et l'argent ainsi placé ne serait pas perdu. La province y gagnerait plutôt. Ce serait même une excellente spéculation.

Le sentiment serait superflu ici. Il faut prendre les hommes tels qu'ils sont. On a beau dire, un homme politique pauvre, quelque soit son patriotisme, sera toujours plus dévoué et plus zélé s'il est convenablement rétribué que s'il ne l'est pas du tout, c'est-à-dire s'il est maître de ses actions que s'il reste l'esclave du pain quotidien.

Et puis, le peuple n'a pas le droit de demander qu'on le serve gratuitement. S'il veut être bien gouverné, s'il veut élever le niveau de la législature en stimulant l'ambition des notabilités et des supériorités, il doit y mettre le prix. Et qu'il ne craigne pas de blesser aucune susceptibilité. Personne n'a été dupe, dans le temps, d'insolent désintéressement affiché par les députés qui ont proposé ou accepté la réduction de l'indemnité ; et véritablement, nous aimons mieux l'action franche jusqu'au cynisme du Congrès américain votant une augmentation exorbitante de l'indemnité sessionnelle, que la conduite étrange des députés de Québec consentant à réduire leur maigre pitance dont ils peuvent difficilement se passer. Si nous marchons vers un état de choses où la politique devra absorber la plus grande partie du temps de ceux qui s'en occuperont, autant vaut faire tout de suite des fonctions de représentant, jusqu'ici presque purement

honorifiques, quelque chose qui ressemble à une carrière. Il ne faut pas oublier que nous sommes une démocratie, comme les États-Unis, et qu'il n'y a que dans les pays monarchiques ou d'aristocratie que la représentation gratuite soit praticable.

A. GÉLINAS.

L'AFFAIRE LETELLIER

On s'occupe beaucoup en ce moment de la dépêche du ministre des colonies, Hicks-Beach, au gouverneur-général, relativement à la destitution de l'hon. M. Letellier.

Après avoir dit que le gouvernement de Sa Majesté ne pouvait et ne devait pas juger la cause au mérite, vu que c'est une question qui concerne les affaires intérieures du Canada, le ministre anglais admet pourtant, dans les termes qui suivent, que l'hon. M. Letellier avait le droit de renvoyer ses ministres :

Les principes généraux qui déterminent la position du lieutenant-gouverneur d'une province dans l'affaire maintenant en examen, sont clairs. Il n'y a pas de doute qu'il a le droit constitutionnel de renvoyer les ministres provinciaux, si pour une certaine cause, il croit devoir prendre la responsabilité d'en agir ainsi. Dans l'exercice de toutes ses fonctions, il doit, il va sans dire, se conduire vis-à-vis des partis rivaux, avec cette impartialité qui est essentielle à l'exécution équitable de ses devoirs d'office, et, quelle que soit l'action qu'il prenne, il est en vertu de la section 59ème de l'Acte, directement responsable au gouverneur-général.

Le ministre des colonies établit ensuite que c'est le gouverneur-général en Conseil, agissant avec l'avis de ses ministres, et non pas le gouverneur-général agissant sous sa responsabilité personnelle, qui peut, en vertu de la 59ème clause de l'Acte fédéral, destituer un lieutenant-gouverneur, mais il dit tout ce qu'il peut pour engager le gouvernement canadien à ne pas se servir du droit que la constitution lui donne.

Les conservateurs se félicitent d'avoir obtenu la consécration du principe que les Canadiens ont droit de se gouverner comme ils l'entendent, les libéraux disent que la sanction de l'autre principe, savoir, que c'est le gouvernement fédéral qui a droit de destituer les lieutenants-gouverneurs, est le coup de mort de l'indépendance et de l'autonomie des provinces.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 24 octobre 1879.

Soit dans la rue, soit au théâtre, ou bien dans les colonnes des journaux, il n'est question que de Caboul et de Capoul. Car vous savez que les Anglais viennent d'entrer dans cette ville célèbre par le massacre récent de leur ambassade, et que les Américains envahissent chaque soir le théâtre de la 5me Avenue où le maître charmeur, l'incomparable ténor français les reçoit à gosier ouvert.

Ce n'est point par hasard, vous le comprenez bien, que je fais sonner si haut ces deux substantifs à la fois si semblables, et cependant, si peu faits l'un pour l'autre.

Je n'abuserai cependant pas de leur apparence synonymie qui se prête si bien aux jeux de mots, et vient, par le moyen d'une coquille, défrayer le tout Paris dilettante.

Oui, il y a quelques jours à peine, un grand journal parisien servait à ses abonnés cette dépêche faite pour les stupéfier :

Capoul est aux mains des Anglais. Ils vont le faire sauter.

Ce fut une véritable épouvante, surtout parmi les habitués des premières loges de l'Opéra-Comique ; et, si plusieurs de ces infortunées ne se sont pas fait sauter la cervelle sur le coup, c'est... qu'elles n'en avaient pas.

* *

Plaisanterie à part ; les représentations de la troupe française font salle comble chaque soir. Les New-Yorkais, encore tristes des jours caniculaires de la fin de

l'été, se tordent de rire et couvrent de fleurs Paola Marié et l'illustre Capoul.

Ne nous accusez pas de frivolité.

O Montréalais ! malgré votre gravité et vos mœurs primitives, je suis sûr que vous ne resterez pas chez vous le soir où Capoul chantera sur un de vos théâtres.

M. Grau, ce *manager* plus qu'audacieux, s'est saigné à blanc pour étonner la grande ville américaine.

Savez-vous ce que lui coûte Capoul ? \$4,000 par mois, et Paola Marié ?... c'est effrayant, je n'ose pas le dire.

Certes, voilà des choses bien peu sérieuses ; si je m'y arrête, ce n'est pas pour vous les faire admirer.

La grande majorité des Français de New-York voudraient voir ces artistes de talents ailleurs que dans l'Opéra-Bouffe.

Il existe plus de cent opéras que je pourrais citer où ces braves gens seraient mieux à leur place.

Mais les Américains veulent qu'on les amuse avec de grosses farces. De même qu'il mettent du poivre rouge dans leur bière, ils exigent qu'on leur serve de la musique pimentée et des pièces à femmes. En cette circonstance, je pense qu'ils ne seront pas déçus. Quelle musique échelonnée, et quelle femme, mon Dieu ! vrai ! cette fois ils en auront pour leur argent.

Quelques-uns d'entre eux prétendent qu'ils ne vont voir la *Fille de madame Angot* que pour achever d'apprendre le français. Voilà une bien singulière école où il est plus facile d'apprendre à cascader qu'à bien conjuguer un verbe.

Mais, puisque nous sommes dans un pays de liberté, il faut bien admettre cette nouvelle méthode d'enseignement.

Les Américains, il faut le dire à leur louange, aiment bien à parler notre langue et même à lire nos auteurs. Quand ils voyagent à l'étranger, c'est pour aller et demeurer à Paris.

Je connais telle famille de New-York qui est plus parisienne qu'américaine. J'en connais une autre qui exige que les domestiques répondent en français. Ces pauvres diables sont souvent inintelligibles, surtout quand ils sont allemands.

—Karl, demandait un jour la maîtresse de la maison, où est monsieur ?

—Montame, répondit le domestique avec un accent tudesque des mieux réussis, *che lai pu tout à l'heure, il est crêvé dans son bureau.*

On devine la stupeur de la dame ! Elle ne fit qu'un bond jusqu'àuprès de son mari—qui *écrivait*. C'est vrai, monsieur se portait fort bien.

ANTHONY RALPH.

NOS GRAVURES

Lancement de pigeons à Paris

On a lancé 1,650 pigeons, l'autre jour, dans les Champs-Élysées. Ces pigeons venaient de Belgique, la patrie des pigeons et des colombophiles. Ces volatiles ont donné des "résultats" vraiment prodigieux. Celui qui a gagné le prix est parti de Paris à 10 heures du matin et est arrivé à Bruxelles à 1 heure 53 minutes. Il appartenait à M. Menier, de Cureghem, trésorier du Club du Midi. On en a offert deux mille cinq cents francs à son propriétaire, qui ne veut le lâcher à aucun prix.

Pèlerinage à la Mecque

On sait que tout musulman digne de ce nom doit faire, au moins une fois en sa vie, le pèlerinage aux deux villes saintes de l'Islam, la Mecque et Médine, et plus particulièrement à la première. L'accomplissement de cette cérémonie religieuse fournissait autrefois aux princes et aux riches l'occasion de déployer une pompe inouïe : le khalife omeyyade Scleymân (commencement du huitième siècle de notre ère) employa 900 chameaux rien que pour le transport de sa garde-robe ; la caravane dont faisait partie la mère du dernier khalife abbasside (treizième siècle) comprenait 120,000 chameaux. Le luxe et l'affluence des visiteurs ont décliné : mesure qu'augmentait la tiédeur des fidèles : ainsi on ne cite aucun sultan de Constan-

tinople qui ait mérité le titre de Hadji ou Hadj (pèlerin). D'ailleurs les circonstances aussi ont changé : le voyage en caravane, qui permettait au khalife Mehdi, vers 785, de dépenser 30 millions de dirhems (environ 28 millions de francs), est presque entièrement remplacé par la voie de mer. Chaque année cependant les deux caravanes d'Égypte et de Syrie, ombre du passé, continuent de s'aventurer dans les sables et les dangers du désert, jalonnant leur marche de cadavres d'hommes et d'animaux incapables de résister aux fatigues du voyage.

Notre gravure représente un des épisodes les plus curieux du retour, qui a eu lieu cette année en février (vers la fin du deuxième mois de l'année musulmane, qui est, comme on le sait, lunaire) : l'entrée du Mahmal au Caire. *Mahmal* ou *mahmil* signifie "bête de somme" ou bien "bât" ; il désigne ici une charpente de bois assez élevée et creuse, à sommet pyramidal, couverte d'un beau brocard de soie et ornée de plumes d'autruche ; l'étoffe, tantôt verte, tantôt rouge, est richement brodée et recouverte d'inscriptions ; sur la face antérieure du sommet est ordinairement figurée la représentation de la Mecque ; aux quatre angles et au haut de cette charpente, des boules d'argent doré, allongées en forme de poires, supportent chacune un croissant. Le tout est installé sur le dos d'un chameau de race choisie et richement carapaçonné, appelé aussi "mahmil." Il est maintenant bien avéré que cette espèce de coffre, où l'on croyait autrefois qu'était renfermée la tenture destinée au temple de la Mecque, ne contient rien autre chose qu'un livre de prières que l'on offre après le retour aux hommages des fidèles. Pendant la route, on le dépouille de sa belle enveloppe, on remplace les boules dorées par d'autres en laiton, et l'on en charge le dos du premier chameau venu. Même alors cependant il est l'image de la souveraineté du prince qui l'envoie, et c'est à ce titre qu'on le fait figurer, mais revêtu de ses atours, à une place d'honneur, dans les cérémonies qui ont lieu à la Mecque. Les premiers temps de l'Islam n'ont rien connu de semblable : le premier mahmil fut envoyé par le sultan d'Égypte Dâher-Beybars, en 670 de l'hégire (1271 de Jésus-Christ), et la tradition s'en est depuis lors perpétuée. Le nombre des mahmils, chacun envoyé par un souverain différent, était autrefois plus considérable qu'aujourd'hui, où l'on n'en voit plus guère que deux, venant l'un d'Égypte et l'autre de Syrie.

Le retour du mahmil est pour l'Européen une occasion d'assister à une fête populaire où les passions religieuses surexcitées ne laissent quelquefois pas d'être dangereuses, surtout dans des moments où, comme c'était le cas l'hiver dernier, se réveille la fanatisme politique et religieux contre l'étranger infidèle.

"Et l'on a, raconte un voyageur, entrevu des choses disparues qui font fermer les yeux : d'horribles serpents ruisselant sur le cou terreux des psyllés ou charmeurs ; des bouches humaines mâchant du verre ensanglanté et montrant les dents ; des enfants livides, nus et ventrus comme des gnômes, hurlant à cheval sur des têtes humaines à turbans verts ; des spectres jaunes et maigres qui se flagellent... Le flot débouche en courant, roule comme un torrent qui écume en battant ses rives, et disparaît avec des mugissements."

La fête de Saint-Cloud

La foule se porte toujours en masse depuis le commencement de septembre dans les allées du grand parc ombreux où se tient d'ordinaire la foire de Saint-Cloud ; chaque dimanche surtout, les boutiques en plein vent, les théâtres ambulants, les ménageries, les chevaux de bois, les vélocipèdes circulaires, les chemins de fer russes, les grands moulinets humains, les tirs, les jeux de toutes sortes sont assaillis par une foule joyeuse. On tire des macarons ou des bibelots aux tourniquets, on vise des coques d'œufs mobiles, on ajuste des marionnettes pendantes, on se pèse, on mesure la force de son poing, etc., etc.



L'EMMAGASINAGE



LA RÉCOLTE DU RAISIN
LES VIGNOBLES CANADIENS

REVUE DE LA SEMAINE

FRANCE

Les différentes sections de la gauche ont à peu près établi leurs positions respectives relativement aux deux questions qui vont faire le sujet principal des débats parlementaires à la rentrée prochaine des Chambres. Il y a des divergences considérables dans le camp ministériel sur ces deux questions dominantes du jour, qui sont l'éducation et l'amnistie. Le ministère s'est ouvertement prononcé, dans le premier cas pour les lois Ferry, et dans le second contre l'amnistie entière des communards. Cette attitude boiteuse a le double avantage de lui assurer, d'un côté l'hostilité des républicains modérés, et de l'autre celle des radicaux. L'article VII sera probablement rejeté au Sénat et l'amnistie à l'Assemblée. M. Waddington va se trouver placé entre deux chaises. La chute de son cabinet n'est plus douteuse, et l'on s'occupe de sa succession. Si la demi-réaction modérée produite par les lois Ferry gagne de la faveur dans la mêlée on s'attend à la formation d'un ministère Jules Simon. M. Jules Simon s'est mis en évidence dans ces derniers temps par son opposition décidée à l'article VII, c'est lui qui dirigera l'assaut contre ce projet de loi insensé, et il compte sur les dépouilles en cas de victoire. Il aurait peut-être à l'Assemblée l'appui de la droite, qui le supportera à titre de pis-aller, ce qui le mettra en état de se composer une majorité occasionnelle, qui paralysera pour le moment la politique de Gambetta. Mais cette combinaison, si elle réussit, sera bien faible toutefois, en face des colères qu'elle provoquerait chez la radicaule, qui va tenir un atout important dans son jeu par le fait du retour des Chambres à Paris coïncidant avec l'arrivée des exilés de la Nouvelle-Calédonie. Ceux-ci n'y vont pas de main morte, et ils ont déjà signalé leur présence dans la capitale par des exploits qui promettent. Grâce à leur influence, les faubourgs sont dans un état d'effervescence qui pourrait facilement tourner à l'émeute. Les clubs fonctionnent, et les Chambres vont être soumises à une surveillance attentive de la part des communards. Les ex-forçats se promettent de diriger des galeries, et de la rue, les délibérations du Sénat et de l'Assemblée. L'un d'entre eux, nommé Humbert, s'est fait élire, ces jours derniers, membre du conseil municipal au grand déplaisir du président Grévy et de ses ministres, qui jurent un peu tard qu'on ne les prendra plus à repatrier ces aimables citoyens de Nouméa. Dans le même temps, l'illustre affranchi Blanqui fait de la propagande communarde en province contre ce qu'il appelle ses trois monstres : "César, Shylock, Loyola." Le cher homme ! C'était bien la peine au suffrage universel d'aller chercher celui-là dans sa prison.

ANGLETERRE

Le mouvement irlandais prend des proportions redoutables. M. Parnell, chef de la fraction avancée des *Home Rulers*, est en train de soulever toute la population agricole de l'île. Cet agitateur parcourt les campagnes et tient des assemblées dans toutes les localités importantes. Son programme comporte l'abolition pure et simple de la tenure, qu'il conseille d'opérer immédiatement en pratique par le refus des rentes, en attendant qu'elle soit accomplie par la loi. Il paraît que le gouvernement songe à le faire arrêter. Les troupes sont sur pied pour intervenir au premier signe de soulèvement. Parnell doit passer en Amérique pour y recueillir des souscriptions en faveur de la cause, parmi les Irlandais des Etats-Unis, qui ont un comité de formé pour venir en aide à leurs frères et qui ont déjà une somme de \$300,000 à remettre à Parnell.

Les troupes anglaises, commandées par le général Roberts, sont depuis quinze jours maîtresses de Caboul et de la plus grande partie de l'Afghanistan. La conquête a marché avec beaucoup plus de rapidité qu'on ne l'espérait. Il reste à soumettre la région du nord, cependant, et

c'est la partie la plus périlleuse de l'entreprise, à cause du voisinage de la Russie qui enhardit les Afghans. D'un autre côté, pourtant, l'expédition russe est présentement aux prises avec les turcomans, qui l'arrêtent dans sa marche et qui lui ont fait subir plusieurs échecs. Cette diversion, qui empêche les Russes de gêner par leur présence les mouvements des Anglais, est propre à faciliter la tâche des envahisseurs. Si ceux-ci peuvent terminer leur œuvre promptement, les Cosaques arriveront trop tard, et trouveront l'Angleterre en possession de l'Afghanistan.

ALLEMAGNE

L'empereur Guillaume a ouvert, en personne, la semaine dernière, la session des Chambres prussiennes. De son discours, on peut conclure que l'alliance défensive et offensive de l'Allemagne et de l'Autriche est un fait accompli. La Russie, contre qui cette alliance est surtout dirigée, peut se considérer comme officiellement avertie. Le pacte vise les provinces turco-slaves du Danube, que M. de Bismarck ne serait pas fâché sans doute de voir annexées à l'Autriche en échange de l'Autriche-Allemande pour la Prusse. L'Autriche fait probablement jeu de dupe. En cas de guerre, les deux alliés compte naturellement sur l'Angleterre, qui sera toujours, quoi qu'il arrive, du côté opposé à la Russie.

GRÈCE

La difficulté des frontières grecque et turque est enfin réglée. Les commissions ont terminé leurs travaux, ou plutôt leurs querelles. La Grèce accepte la délimitation faite par le traité de Berlin, et renonce à ses prétentions quelque peu ridicules. On attribue ce changement de face à l'action persuasive de la France, que l'on suppose s'être trouvée d'accord avec la Russie elle-même pour conseiller la modération aux belliqueux descendants de Thémistocle. C'est un embarras de moins dans les affaires d'Orient.

A. GÉLINAS.

M. BIBAUD ET LA LANGUE FRANÇAISE

ÉTUDE PHILOLOGIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE
(Suite et fin.)

Maintenant, à mon tour, M. Bibaud ! Que je vous épluche un peu, ne serait-ce que pour venger un tantinet mon vieil ami M. Garneau, contre qui je m'aperçois que vous avez un vrai dent de... d'historien, quoi !

En français, dites-vous, on ne réfère pas à une autorité légale ; on s'y réfère ou on y réfère le magistrat.

Pas du tout, monsieur ; en français on ne peut pas y référer le magistrat non plus ; mais on peut se référer ou s'en référer soi-même à cette autorité, dans le sens de s'en rapporter à. Voilà.

Vous dites :

L'office est en France ce qu'on appelle vulgairement ici la DÉPENSE.

Mais cela s'appelle la dépense en France aussi, M. Bibaud ; et pas si vulgairement que vous pensez. L'Académie définit ce mot : un lieu où l'on serre les provisions et différents objets à l'usage de la table.

J'en puis dire autant des *cuirs* et des *velours*, que vous nous donnez comme des expressions purement canadiennes, inconnues en France. "Il y a cette différence, dit Larousse, entre le cuir et le velours, que le premier marque une liaison rude et le second une liaison douce. Il va-t-à Paris est un cuir ; il va-z-à Paris est un VELOURS." *Faire un cuir, des cuirs.* (L'ACADÉMIE.)

Vous prétendez que nous disons ici *coctier* au lieu de *coquetier* ; mais pas que je sache. Nous nous servons des deux mots qui sont français dans leurs acceptions respectives. Le premier est un arbre, et le second un marchand d'œufs, ou un ustensile de table, voilà tout.

Vous ne savez pas si l'on écrit *passivité*

ou *passivété*. Consolerez-vous, vous avez le droit d'écrire l'un et l'autre.

Le genre du mot *effluve* vous intrigue ; n'ayez plus cette inquiétude, on peut dire aussi bien de *chaudes effluves* que des *effluves abondants*, bien que cette dernière forme soit plus académique.

Par exemple ! évitez des phrases comme celle-ci : "Malgré qu'il eût fait ses adieux." *Malgré que* n'est usité que dans la locution *malgré que j'en aie, malgré que tu en aies, etc.* Ils me tirèrent de ce lieu MALGRÉ QUE j'en eusse. (LA FONTAINE.) Dans tout autre cas, d'après l'Académie, Larousse et Littré, cette locution est vicieuse.

Vous ne pouvez pas dire non plus, grammaticalement parlant, que Québec se distingue *d'avantage que* Montréal. Cette locution *d'avantage que* se trouve une seule fois dans Molière, probablement comme licence poétique, mais elle est condamnée par l'Académie qui dit en propre termes que *d'avantage* doit toujours s'employer absolument.

Gardez-vous de dire aussi : "M. Barbarin qui est *retourné* mourir en France." Comme on ne peut mourir qu'une seule fois, en France comme ailleurs, on ne peut pas y *retourner mourir*. C'est clair.

N'employez pas non plus le mot *patron* dans le sens de professeur de droit, chef de bureau ou d'étude ; dans cette acception, le mot *patron* n'appartient pas à la langue.

Se piquer de disquisition, n'est pas français ; car *disquisition* est synonyme de *recherche, d'investigation*, et ne signifie point faculté de faire des recherches ; de sorte qu'on ne peut pas plus *se piquer de disquisition*, qu'on peut se piquer d'examen, de recherche ou d'investigation.

On ne dit pas *rédiger* un voyage ; c'est absurde. On *rédige* une loi, un règlement, une résolution ; mais on *fait* ou on *raconte* un voyage.

On *incite* quelqu'un à quelque chose, ou à faire quelque chose ; mais on *n'incite pas le goût des finesses* d'une langue.

Une *adhésion au nouveau goût littéraire* ne veut rien dire.

L'insuffisance de nos éducations coloniales est de Joseph Prudhomme tout craché.

On ne peut porter un jugement de L.-J. Papineau ; mais on a le droit de porter un jugement sur lui ou sur un autre.

On ne dit pas : *La voici s'imposer* ; mais : *la voici qui s'impose*.

Enfin, porter un culte au nom d'une figure de notre histoire,—les noms de poissons qui ont donné le vocable au rivières,—un essai sur notre littérature superficielle et pas bien ordonné,—le vénérable prélat n'a pu qu'il ne vît que personne,—un "idiotisme" qui se pique de tours d'élocutions,—cet abus déjà aussi ancien qu'il est partant invétéré,—une langue qui décèle de la pureté,—un écrit qui a une forte tendance à briller par le style,—une lettre, un pamphlet, une adresse couchés en style bon ou mauvais,—il était séminariste à Paris au premier passage de notre évêque,—des religieuses qui réussissent sur le Parnasse,—faire l'a très-long même quand le faire bref on doit,—donner des disparités plus ou moins choquantes,—le collège électoral d'un comté,—l'exemplaire de ma bibliothèque,—je ne puis que je cite,—un article sous signature GRAMMATICUS,—et de cela seul de MALHUMEUR,—écrire sous l'année 1877,—locutions que n'ont jamais ÉJACULÉES les avocats canadiens,—éjaculer le mot *menterie*,—nous écoutions l'abbé Chéniquy nous en parlant,—d'ores et déjà,—œuvres transatlantiques pour œuvres d'outre-mer,—l'anniversaire de naissance de la reine,—je défie bien l'abbé de montrer des livres de notre époque mieux,—tout cela c'est un langage barbare,—huron, iroquois ou algonquin,—que M. Bibaud aura probablement contracté dans la fréquentation des *Sagamos Illustres*.

Je n'ai jamais connu au mot *archipéracite*—lequel, du reste, est rejeté par l'Académie—qu'une seule signification, celle de président d'académie chez les Juifs ; et je me demande ce que M. Bibaud a bien voulu dire en donnant ce nom aux avocats anglais qui vinrent s'établir dans le pays après le traité de 1763.

Je me demande aussi où M. Bibaud—avec la sainte horreur du néologisme qui le distingue—a pu pêcher les expressions *idiomistes, élogieusement* et *dépopulateur* ; ces mots prétentieux n'ont jamais été français, et, suivant toute probabilité, ne le seront jamais.

Puisque nous en sommes sur les mots, disons en passant que l'expression *une correspondance*, que M. Bibaud emploie dans le sens de lettre ou communiqué adressé à un journal, n'est pas français ; que les mots *aperception, orthopédie* et *orthologie*, n'ont pas droit de cité dans le dictionnaire de l'Académie ; que *primerole*, que M. Bibaud écrit à tort *primerolle*, est un vieux mot normand que l'Académie remplace par son synonyme français *primèvre* ; et enfin, que le mot *redondance* n'a jamais voulu dire répétition de mots, signification qui lui est attribuée à la page 108 du *Mémorial des vicissitudes de la langue française*, etc, qui n'a jamais mieux mérité son titre.

Et le *xénophane* John Lambert, qu'est-ce que cela pourrait bien signifier ? J'ai ouï parler d'un certain philosophe grec du nom de Xénophane, fondateur de l'école d'Elée ; mais je n'aurais jamais cru qu'un malheureux chrétien,—fût-il le plus John de tous les Lambert, pût être *xénophanisé* avec si peu de cérémonie. Je soupçonne ce Lambert d'être affligé du prénom de Xénophane en même temps que de celui de John ; et M. Bibaud, prenant ce nom propre pour un nom commun, aurait répété, dans un sens inverse, la bévue de ce rédacteur de l'*Événement*, qui avait un jour traduit : *Coxwain Smith of the water police*, par un *membre de la police d'eau du nom de COXWAIN SMITH* !

Quoiqu'il en soit, cela ne dépasserait pas les naïvetés suivantes qui mériteraient à coup sûr d'être encadrées :

Page 9 :—J'ai également entendu dire au supérieur Baile, quand il professait la philosophie, qu'en toute chose, au langage près, les élèves de nos collèges (collège prend maintenant un accent grave, M. Bibaud) ne sont point inférieurs aux collègues de France.

Tiens, ce compliment ! nos enfants ne sont point inférieurs en toute chose aux petits Français !... C'est ce qui s'appelle un pavé !

Page 37 :—Il y a un mérite réel à bien rendre ou interpréter sur la scène l'œuvre d'autrui : il n'y en a point,—il y a même du démerite et une fatuité qui déconsidère, dans le PLAGIAT.

Hein ! il ne nous l'envoie pas dire.

Page 68 :—*Lament*, à l'actif, une lettre *répondue* (ce qui est correct d'après l'Académie, M. Bibaud) passent pour du français aujourd'hui, parce que Châteaubriand et Lamartine—celui-ci marié à une anglaise (avec un petit a), et Châteaubriand habitué à Londres, comme émigré d'abord, puis ambassadeur, ont écrit de la sorte.

Est-ce assez délicieux !

Page 45 :—Il était au reste, en France même, des hommes de la classe respectable ou bien posés dans la société, qui N'AURAIENT PU SE FAIRE ÉCRIVAINS.

Une trouvaille !... Mais voici le bouquet :

Page 93 :—Il s'agit du barbarisme *s'ar-seya*.

On ne lit point, dit M. Bibaud, ce verbe conjugué de la sorte chez Lamartine ou...

Devinez ! je vous le donne en cent, en dix mille, en cent mille !

...ou chez Fenimore Cooper !

C'est en toutes lettres !

Allons, voyons ! est-il vraiment possible que M. Bibaud s'imagine que Cooper soit un auteur français, et que son nom fasse autorité dans notre langue ?

C'est renversant.

Puisque nous en sommes sur les rectifications, je ferai observer à M. Bibaud que M. Alexandre Dumas fils n'est pas *académicien* après son père, puisque celui-ci ne l'a jamais été ; et que M. Théodore Vibert n'est pas un *poète parisien*, mais que l'auteur des *Girondins* est, au contraire, l'un des vaillants champions de la décentralisation littéraire en France. Et, puisque l'à propos s'en présente, vous me permettez de m'étonner, M. Bibaud, de l'étrange transformation que subit sous votre plume un certain article de ce poète. (L'Académie écrit maintenant ce mot avec un accent grave et non comme vous, avec

un tréma.) Cet article est extrait de la *Tribune Lyrique*, série de 1863. Mettons les deux textes en regard :

M. BIBAUD. LA TRIBUNE LYRIQUE.

Ce qui constitue la grandeur de la littérature française, c'est sa vertu d'expansion, tension, cause de sa diversité. Paris seul n'a pas enfanté ses plus illustres représentants. Des grands noms qui ont produit les deux De Chambéry n'a-t-elle pas Maistre ? Genève, Jean-Rousseau ? Maistre !... Genève, Constantinople, André Chénier ? L'Isle Bourbon ; Constantine, bon, Parny ? Aussi est-ce sans étonnement que nous voyons le Canada, cette nouvelle restée demeurée si française, malgré le dépit d'une domination étrangère, donner le jour à des écrivains dignes en tous points de sa glorieuse métropole ! Je n'en choisis pas un cent, ferai choix d'un entre cent, cent à cause de sa jeunesse, et n'importe que de sa beauté, de son beau génie mégalomane, dont il répand le rite de faire jaillir sur un rayon sur le pays sa mère-patrie un rayon de ses ancêtres.

Sont-ce des corrections de style que vous avez voulu faire, ô Aristarque ? Je n'en sais rien ; mais vous avouerez que vous n'avez guère le droit de turlupiner autrui comme vous le faites dans les lignes baroques qui suivent :

Nous aurions aimé reproduire la Préface ou Prospectus du Canadien dans toute son énergie, qui se ressent du terroir ou qui est bien du sol canadien ; mais deux textes cités par M. B. Sulte et E. Lareau, — qui doivent être identiques, sont, toutefois, divers ! je me trouve, alors, dans l'impossibilité de l'âne entre deux boisseaux ; il ne pouvait manger — le pauvre ânon ; et moi entre deux reproductions dissimilables d'un même texte faits (au masculin) par ces espions-là, je ne puis que je cite.

Mais — je l'ai déjà démontré — M. Bibaud a des poids et des mesures différents pour lui et pour les autres. Donnons-en un dernier exemple. Page 92, il critique vertement cette phrase de Garneau :

Il trouva, à son retour, d'Iberville à Plaisance, qui n'avait pu aller le rejoindre.

Or, ne venons-nous pas de reproduire ces deux lignes de M. Bibaud :

Deux textes cités par B. Sulte et E. Lareau, qui doivent être identiques !

Et, page 29, je trouve cette autre phrase :

Mais, s'il était bien rédigé à cette époque, on ne saurait certainement le dire du Canadien tel que rétabli après le coup d'état de l'ombrageux Craig, par Laurent Bedard.

Et page 37 :

Plus tard M. Donegani, de Montréal, n'avait pas moins profité des leçons de Prud'homme, l'élève de Talma, qui dirigeait nos amateurs canadiens, il y a cinquante ans.

Vraiment ? Mais alors Talma devrait se trouver dans le *Dictionnaire des hommes illustres du Canada et de l'Amérique*, en compagnie de la Malibran, de M. de Bellevèze, de Thalberg, pianiste LOUISIANAIS !!! d'Alexandre Selkirk dit Robinson Crusoe, du Père Roathan, du Père Félix, de Jenny Lind, de Lamartine, de Kean, du prince de Joinville et de Matchi-Manitou !

Mais la phrase de ce genre la plus monstrueusement construite, c'est celle qui termine le livre. La voici :

L'auteur a aussi répandu quantité de notes précieuses dans les publications de la Société Littéraire et Historique de notre vieille capitale, de laquelle il a été le secrétaire à vie.

Je ne tenterai pas de relever toutes les fautes de syntaxe qui émaillent le livre de M. Bibaud ; ce serait une entreprise trop considérable pour ma patience et mes loisirs ; je ne signalerai que l'absence de concordance de temps dans la phrase suivante :

Dans le même temps, quand mon père, avec qui Chs. Pasteur, fils d'un habile statuaire français, et admis lui-même à notre barreau, avait établi le *Spectateur*, l'eut quitté pour éditer l'*Aurore*, il paraît que la rédaction de la première de ces feuilles devenait assez plate, d'après plus d'une correspondance de l'époque.

Et j'y ajouterai l'incorrection qui saute aux yeux dans cette autre :

J'ignore si feu Norbert Dumas était jamais passé en Europe.

Employé comme neutre ou intransitif, le verbe *passer* prend tantôt l'auxiliaire *avoir*, et tantôt l'auxiliaire *être*. On emploie le premier quand on veut représenter l'action elle-même au moment de son accomplissement : *cette voiture a passé bien vite*. Mais si l'on veut représenter, outre l'action, l'état qui en est la suite, le séjour ou la cessation d'existence, on fait usage de l'auxiliaire *être* : *cet homme est passé en Europe depuis dix ans*. Il aurait donc fallu mettre : " J'ignore si feu Norbert Dumas a jamais passé en Europe."

M. Bibaud critique avec raison notre mot canadien *poudroyer* pour *poudroyer* ; mais il se trompe étrangement lorsqu'il croit le retrouver dans ce passage de Bougy :

La neige *poudrait* le versant des cimes tourné vers le nord.

Dans cette phrase, le verbe *poudrait* ne signifie pas *poudroyer*, il y aurait *poudrait* sur ; mais c'est tout simplement le verbe français *poudre* — couvrir légèrement de poudre, — au figuré : blanchir comme avec de la poudre. C'est pourtant bien simple.

M. Bibaud nous dit que quand il était enfant — *adolescent encore* — il a entendu dans les meilleures familles des phrases comme celles-ci :

Si tu fais encore ça, j'te flanquerai des *gnioles* par la gueule.

Voyons, M. Bibaud, est-ce que cela n'est pas un peu exagéré ? Je le crois ; à moins que les bonnes familles n'aient bien changé depuis que vous étiez enfant, *encore adolescent*. De nos jours, les bonnes familles ont un langage un peu moins *zolaïque*.

Mais il se passait des choses encore plus extraordinaires à cette curieuse époque de notre histoire, si l'on en croit ce qui suit :

Le *Journal de l'Instruction Publique* pour 1857, version anglaise, accordée à Michel Bibaud le titre de pionnier de cette littérature pour laquelle, à son berceau, Etienne Parent a beaucoup fait après lui.

Ce n'est pas la préposition *après* qui nous vient tout d'abord à l'esprit en lisant cela.

Certes, je connaissais M. Etienne Parent pour un homme remarquable ; mais, parole d'honneur ! je ne savais pas qu'il eût été si précoce, et qu'il eût fait de la littérature dans des conditions si peu favorables, et dans un endroit où le commun des mortels fait généralement tout autre chose.

Il me reste maintenant à citer textuellement quelques extraits du petit livre dont nous nous occupons, afin de donner une idée du style dont M. Bibaud a su habiller toutes ses hérésies philologiques et grammaticales. Inutile d'indiquer les pages, n'est-ce pas ? Je cueille au hasard, comme dans un parterre en fleurs. Ceux qui cherchent des modèles de clarté et d'élégance, n'ont qu'à se baisser pour en prendre :

— Mais tout d'abord, une difficulté s'offre à l'esprit fort naturellement, — aux esprits, particulièrement, qui se piquent de disquisition : si la lecture des relations de Jacques Cartier n'est point désagréable ; si notre patriarche Pierre Bucher écrit purement, encore bien qu'avec simplicité ; et s'il ne manque à la Mère de l'Incarnation que d'avoir écrit un peu plus tôt pour disputer à Paschal la gloire d'avoir fixé la langue, — les chroniques des supérieurs Dollie, de Casson et de Belmont sont-elles des écrits bien polis, — couchés en style qui nous offre quelque pureté ? ...

— Le tyranneau Haldimand mit à la géôle et le rédacteur Jantard et l'ancien employé-typographe de Benjamin Franklin, qui avait voulu le léguer au Canada !

— Et si les Mémoires De Gaspé nous vantent la pureté du langage de Louis de Salaberry, père du héros de Châteauguay, il avait aussi fait en France la majeure partie de ses études. Aussi ne saurait-on décerner pareil éloge à Cugnet, notre jurisconsulte, qui fut greffier du Conseil... — Carleton, loué à l'envi par les historiens Carlo Carli, Botta et les auteurs américains, mourut en effat plein de jours ; il ne s'éteignit, à Londres qu'à l'âge de 85 ans, en 1808 : né à Strabane, en Irlande, 1729.

— Négligences dont le soi-disant botaniste s'absentait pour cause : l'écrit indiqué n'était, en effet, qu'un plagiat de passages d'auteurs de médecine mis à la suite les uns des autres, comme le décèle (pour révéler) plus tard le correspondant mystifié (et de cela seul de malheur)

de l'*Aurore* à la lecture de phrases comme celle-ci...

— Ce fait, pour nous intéressant, et non moins le langage de Dime Delisle, mon aïeule, sœur de Nicolas Boilvin, l'un des pionniers du Missouri, morte presque centenaire, en 1839, me laisse comprendre enfin qu'on eût bien parlé le français en Canada.

— Les Anglais qui s'adonnent à parler notre langue disent mieux que nous, parce qu'ils sont plus sur leurs gardes — tel les Aylwin, les Drummond, les Johnson, — feu le colonel Gagy et l'Albé Holmes ; pensant à bon escient qu'il y a un temps pour parler l'anglais ; un autre pour parler français, et n'étant mus par aucune coquetterie de débiter des anglicismes, puisque ces choses sont leurs et qu'ils veulent en être divertis, pour le moment.

— Pourquoi ne serait-ce pas plus à propos que de termes grecs, latins, italiens, anglais ! ...

— Le procureur général Angers, qui a réformé la loi concernant cette cour, postérieurement à l'institution de la Cour Suprême, ne pouvait, ce semble, qu'il n'aperçût que la dite Cour Supérieure, qui a au-dessus d'elle le Banc Royal et la Cour Suprême, ne saurait être la Cour Supérieure ! ...

— Nous faisons encore un contre-sens en faisant un agent d'émigration d'un agent d'immigration, qui n'est pas, comme le serait le premier, dépopulateur de son pays ! ...

— M. Marmier, aujourd'hui académicien, si ce n'est pas plutôt M. Ampère, qui l'était dès lors — a seulement désiré, au milieu de l'éloge, que le livre de notre compatriote fût purgé, dans une nouvelle édition, de quelques légères fautes de langage.

— Si c'était à faire que d'écrire cette histoire, ce grand œuvre se devrait de tomber au lot d'un écrivain plus mûr et mieux doué sinon en fait de talent, du moins pour ce qui est de l'orthologie et de la méthode.

Mais jetons un voile sur ces énormités qu'il m'a fallu remuer dans l'intérêt de la jeunesse, et pour les causes que j'invoquais au début de mon article. Quelque pénible et ennuyeux qu'ait été ce travail, je ne le regrette pas, car il démontrera peut-être, même à d'autres qu'à M. Bibaud, combien il est dangereux de s'essayer publiquement sur un sujet qu'on ne possède pas suffisamment. Le livre que M. Bibaud a tenté de faire, devrait être fait. L'étude de notre langue, je le répète, est trop négligée parmi nous ; et un ouvrage qui signifierait les principales incorrections de notre idiome, serait d'une grande utilité. Mais il faudrait que ce fût l'œuvre d'un grammairien, et non pas d'un connaisseur comme M. Bibaud père qui, au dire de son fils, se fâchait lorsqu'on *éjaculait* en sa présence le mot *menterie*, qui est d'excellent français, — ni celle d'un érudit comme M. Bibaud fils qui ne sait pas ce que veut dire le verbe *éjaculer*, — ni encore celle d'écrivains comme bon nombre de ceux que cite M. Bibaud, et dont je n'ai pas voulu relever les inepties, pour ne pas donner de proportions trop considérables à cet écrit.

Deux mots en terminant.

M. Bibaud met Québec au féminin. Cette question n'est pas encore réglée par l'Académie, mais ici la coutume fait loi ; et les braves Québécois qui sont si fiers de leur bon vieux Québec, ne nous pardonneraient jamais, bien sûr, si nous comissions l'irrévérence d'appeler leur Québec *la bonne vieille*.

Enfin le mot *montréalais* donne sur les nerfs de M. Bibaud ; savez-vous pourquoi ? C'est parce que ce mot rime avec *laide*. D'un autre côté, il approuve *Sorelois*, bien que celui-ci rime avec *oie*. C'est pousser trop loin, suivant moi, l'amour de l'euphonie. Les ouvrages de Bibaud riment bien avec *beaux*, et personne, que je sache, ne s'est encore avisé de trouver là un rapprochement que condamneraient impitoyablement le goût, la grammaire et le bon sens.

JULES AIRVAUX.

N. B. — En écrivant ceci, je ne me pose pas en censeur infallible : qu'on me signale les erreurs que je puis avoir commises, et j'en serai heureux ; ce sera autant d'appris.

AUX DAMES qui veulent une robe ou un manteau très-élégant et dans les derniers goûts, nous leur dirons : Allez voir madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, près de la rue St-Denis. Elle trouveront, de plus, à son magasin, un bon choix d'articles de modes, tels que fleurs, chapeaux, ruban et un bon assortiment de laine et d'articles de fantaisie, le tout à bon marché, au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

UN MARIAGE À PARIS

C'est dans une de plus belles églises de Paris. On procède à la célébration d'un mariage. Une longue traîne de tapis va de la grande porte aux deux fauteuils à bras de bois doré. Voici les mariés. Le suisse marche devant. Les orgues jouent. Il n'y manque que les petits enfants de chœur qui marchent à reculons en jetant des feuilles de roses ! J'ai toujours porté à ces fêtes un vif sentiment de curiosité philosophique. Le mariage est surtout la fête de la femme. Le vêtement blanc est d'un aspect émouvant. C'est la virginité qu'on mène au sacrifice avec la livrée blanche des pompes funèbres. Elle a le spécial attrait de tout ce qui va mourir ! Les rites sacrés ont une solennité mélancolique — comme tout ce qui est grand ! Pendant la bénédiction faite par le prêtre, les cœurs se serrent comme pendant l'absoute à un enterrement ! Mais cette fête est surtout la fête de la vie. Le prêtre ne dit plus à l'homme et à la femme le *Memento quia pulvis es* — mais une sorte de *Vivere memento*. *Souviens-toi qu'il faut vivre !*

Cependant, à cette cérémonie que je raconte, le prêtre n'eut pas la note gaie. Jeune, chauve, au regard sombre, comme un moine ardent du Moyen âge, il a dit dans un grand langage, à peu près ceci : " Vous savez, ce n'est pas si gai que vous le croyez, le mariage, je viens vous dire " que c'est certainement très-grave et que " ce sera probablement très-triste." Il m'a rappelé l'allocution habituelle d'un vieux curé breton que j'ai entendue pendant mon enfance. Il disait à la mariée : " Vous allez, ma fille, danser aujourd'hui au son " du biniou — mais prenez garde que plus " tard vos dents ne battent le tambour !"

* *

Cette fête n'en est pas moins très-gaie. Seuls, l'église ou le temple ont conservé la tradition de joie et de solennité. Aujourd'hui, les repas de noces et les danses sont mornes — s'il y en a ! Je regarde le public endimanché. Les yeux sont lumineux. Un chanteur de l'Opéra-Comique interprète un de ces hymnes religieux, à qui on donne une allure musicale moderne. On sent qu'il n'y a là pas plus de conviction religieuse qu'il n'y a de conviction politique dans un chœur entonnant le *Domine salvum*.... On applaudit presque. Cette cérémonie a cela de particulier qu'elle donne, au moins momentanément, à tout jeune spectateur, l'envie de se marier. Un de mes jeunes amis était à côté de moi. Il regarde beaucoup une jeune fille, debout près d'un pilier, à côté de sa mère. Je lui dis : " Je t'y prends ; tu voudrais avoir bientôt pareille fête pour toi ! Tu voudrais ici prendre, selon les rites sacrés, cette jeune fille d'à côté, avant d'effeuiller avec la bouche le bouquet d'orange — comme le paysan fait le signe de la croix sur le pain avant d'y mordre !.... Mais tu appartiens à une profession libérale, tu n'es pas riche, tu es, de plus, fonctionnaire du gouvernement. Tu es, mon cher, de ceux pour qui le célibat est momentanément obligatoire."

* *

L'obligation de ce célibat semble avoir été déjà reconnue par les esprits. Le nombre des mariages, dans les classes instruites, diminue. Le chiffre des mariages suit une marche décroissante dans presque toutes les professions libérales, hormis celles d'avoués et de notaires.

Entre médecins :

— Où vas-tu donc avec ce fusil-là sur ton épaule ?

— Je vais voir un malade.

— Diable ! il paraît que tu n'as pas en vie de le manquer !

* *

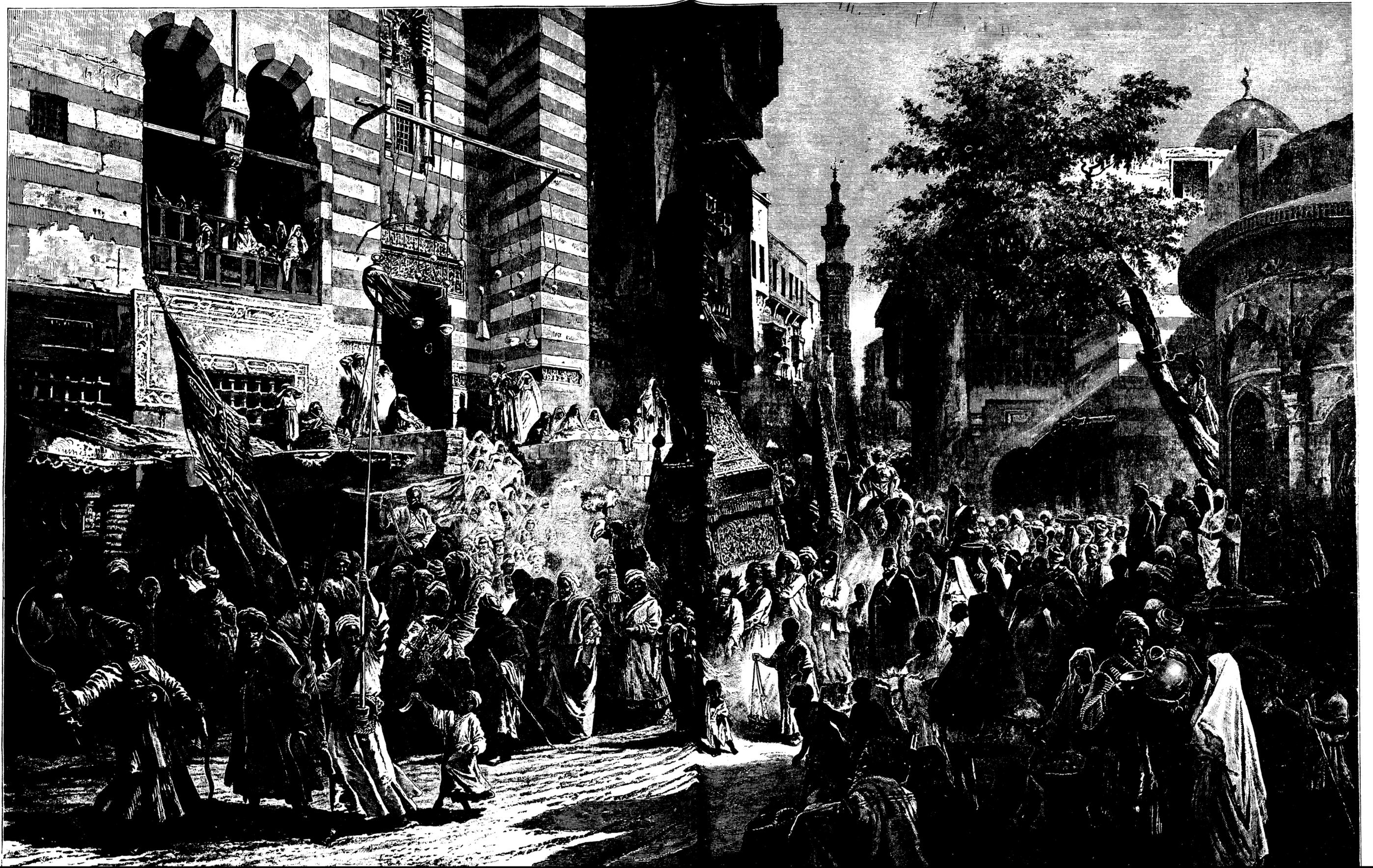
Un plaideur avait perdu sa cause et son avocat lui conseillait de se pourvoir.

— Pour voir quoi ?

— Vous pourvoir en appel ; en appeler à la cour d'appel.

— Vous pensez qu'y aurait moyen ? ...

— Sans doute ; les jugements sont souvent renversés en appel.



LA MUEtte QUI PARLE

Troisième partie de la Bande Rouge

XVIII

Molinchard, pendant cette matinée critique, avait passé par bien des angoisses de nature diverse.

Après le saisissement que lui avait causé l'apparition inopinée de Taupier conduisant Valnoir et sa belle amie, il avait eu un moment de calme relatif en voyant que cette visite pouvait s'expliquer assez naturellement par le désir de causer avec son pensionnaire Podensac.

Le commencement de la conversation à laquelle il avait assisté dans la cour n'avait rien d'inquiétant pour lui et il s'était cru très-habile en se retirant discrètement.

Il croyait ainsi faire montre d'une conscience tranquille.

Mais ce n'était cependant pas le principal motif qui le poussait à regagner son cabinet.

Le malheureux docteur était à peu près dans la situation de ce personnage d'une nouvelle d'Edgar Poe, qui a caché sous le parquet de sa chambre à coucher le corps de sa femme assassinée et qui n'ose pas s'éloigner de ce cadavre accusateur.

Molinchard ne gardait aucun cadavre, mais ses terreurs n'en étaient pas moins vives.

Ses deux prisonnières lui pesaient sur la conscience comme deux remords vivants, et son amour insensé pour Renée ajoutait encore à ses tortures.

Il en était venu à ne plus oser mettre le pied hors de la maison, de peur qu'en son absence il ne s'y produisît quelque événement.

Et pourtant ses précautions étaient bien prises.

Madame de Muire, reléguée sous les toits et clouée dans son lit par de cruelles souffrances, était hors d'état de bouger, et personne ne montait l'escalier qui conduisait à sa chambre de malade.

Personne, excepté la grosse infirmière, dont l'épaisse cervelle était inaccessible à toutes les propositions et à toutes les demandes que la victime aurait pu lui adresser.

La mère Ponisse était d'ailleurs liée par les liens de la reconnaissance au docteur, qui l'avait tirée par hasard d'un fort mauvais pas où sa brutalité naturelle l'avait jetée.

Elle tenait, avant d'entrer chez lui, un bouge situé au pied des buttes Montmartre, et elle s'y était livrée un soir à un pugilat énergique avec un de ses clients, qu'elle avait à peu près assommé.

Molinchard avait soigné le blessé pour rien et sauvé la mégère de la police correctionnelle.

À la suite de ce combat, l'ex-cantinière avait fermé son cabaret pour entrer dans la maison de son protecteur qui avait reconnu en elle des qualités solides et tenait à l'attacher à sa personne.

Cette virago était à la fois un gendarme et un agent de police. Ses poings et ses yeux étaient également au service de son maître auquel elle avait voué une fidélité canine.

Le docteur comptait donc absolument sur ce cerbère pour repousser toute tentative de délivrance des deux recluses, mais il n'avait pas voulu cependant imposer à Renée l'humiliation de sa surveillance directe.

La Ponisse ne pénétrait dans le corps de logis où mademoiselle de Saint-Senier était enfermée que pour les soins indispensables du ménage et elle avait reçu la consigne de ne point répondre aux questions de la jeune fille qui, du reste, ne lui en adressait guère.

Molinchard s'était réservé le privilège des entretiens avec Renée, mais ils ne lui réussissaient pas beaucoup mieux.

Après avoir pris momentanément congé de ses visiteurs, il était donc revenu s'asseoir mélancoliquement à son bureau, et il avait repris quelque confiance après les alertes qu'il venait de subir.

La mère Ponisse lui avait dit que tout était tranquille dans le département confié à ses soins, et il commençait à espérer qu'il allait être bientôt débarrassé de ses hôtes importuns, quand, à sa grande surprise, Valnoir et madame de Charmière firent leur entrée dans le cabinet.

— Vous ne nous en voudrez pas, monsieur, dit Rose avec le plus gracieux sourire, de venir vous demander une faveur ?

— Nullement, madame, nullement, balbutia Molinchard qui dressait déjà l'oreille.

— M. de Valnoir voulait me persuader que je serais indiscret, mais j'ai pris sur moi de tenter l'aventure.

— Vous avez très-bien fait, madame, et je serai toujours charmé...

— De m'être agréable. J'en étais bien sûr.

— Veuillez me dire, madame...

— D'abord je vous prévienne que si vous me refusez, je vous en voudrai beaucoup.

— Mais je n'en ai nulle envie, à moins pourtant que... ce soit impossible.

Plus Molinchard parlait, plus il se troublait et s'embrouillait dans ses phrases.

— Prenez garde, docteur, dit madame de Charmière en prenant un air malicieux qui acheva de déconcerter le patient, vous me faites là une réponse un peu jésuitique.

— Cependant je ne puis pas m'engager sans savoir...

— Sachez que pour nous autres femmes il n'y a rien d'impossible, et que je n'admettrais pas cette excuse-là.

— Veuillez donc me dire, madame...

— Eh bien, je voudrais visiter votre maison, causer avec vos pensionnaires.

Le docteur bondit et pâlit en même temps. À peine s'il trouva la force de murmurer :

— C'est impossible !

— Ah ! je vous y prends, monsieur, dit Rose en le menaçant du bout du doigt, et au premier mot encore !

— Un refus tout sec et une mauvaise raison ; j'attendais mieux de vous.

— Mais, je vous jure, madame, que cette visite ne vous offrirait rien d'intéressant. Je n'ai ici que de pauvres gens fort communs, atteints d'infirmités souvent repoussantes, et ce spectacle...

— Ce spectacle m'est familier, monsieur, reprit madame de Charmière en cherchant à se donner un air digne ; car j'ai l'honneur, depuis un mois, de diriger moi-même une ambulance.

— Que voulez-vous, docteur ? dit Valnoir ; un caprice de jolie femme, vous savez que c'est tenace.

Une fois le premier moment d'effroi passé, Molinchard s'était demandé si madame de Charmière, en voulant visiter la maison, y entendait malice ou si elle obéissait simplement à quelque fantaisie bizarre.

Il commençait à se dire qu'il serait peut-être plus habile de céder à cette lubie en conduisant la dame à travers les salles affectées aux malades vulgaires.

— Mon Dieu ! madame, dit-il en reprenant un peu d'aplomb, si vous y tenez autant et si vous avez le courage de braver le dégoût d'une promenade entre des lits d'hôpital, je suis tout prêt à vous conduire.

— Ah ! à la bonne heure ! s'écria gaiement Rose ; je savais bien que vous étiez un homme charmant.

— Voyons ! êtes-vous prêt ! ajouta-t-elle en sautillant comme une petite fille impatientée d'aller jouer.

— Je vous prévienne qu'il nous faudra monter et marcher, dit le docteur tout à fait rassuré.

— Et moi je vous prévienne que je veux tout voir.

— D'abord, pour commencer, vous allez me montrer la folle.

Ce dernier mot tomba comme un coup de massue sur Molinchard, qui se recula d'effroi.

— La folle ? répéta-t-il d'un air égaré.

— Mais oui ! cette jeune fille qui a perdu son fiancé. J'adore les histoires d'amour, et vous comprenez que je tiens par-dessus tout à voir la victime d'une passion profonde et sincère.

— C'est si rare !

Le malheureux docteur ne savait littéralement plus où il en était, et, dans son trouble, il oubliait jusqu'à l'histoire romanesque débitée par lui à Podensac.

La seule chose qu'il comprit clairement, c'était qu'il s'agissait de Renée.

Sa première idée fut naturellement de nier avec impudence.

— Mais je vous assure, madame, dit-il avec un tremblement dans la voix, que nous ne traitons pas ici les maladies mentales, et que cette... cette personne m'est tout à fait inconnue.

— Oh ! c'est trop fort ! s'écria Rose en frappant ses mains gantées l'une contre l'autre, et, à votre discrétion, docteur, on serait tenté de croire que vous êtes amoureux aussi de votre pensionnaire, et que vous aspirez à remplacer son promis.

Sans s'en douter, madame de Charmière avait frappé juste, et cette fois Molinchard faillit tomber à la renverse.

— Ce n'est pas vrai ! murmura-t-il en passant la main sur son front ; il n'y a pas de jeune fille ici.

— Voulez-vous voir de son écriture ? reprit tranquillement Rose en lui tendant le papier griffonné par Renée.

Elle l'avait soigneusement serré entre sa main et son gant, lorsque Taupier le lui avait montré dans la cour, et elle venait de le tirer de cette cachette à l'usage des femmes.

L'infortuné docteur prit le chiffon accusateur, y jeta un coup d'œil, et laissa tomber ses bras le long de son corps par un geste désespéré.

— Voyons docteur, dit madame de Charmière, maintenant que vous n'avez plus besoin de faire le discret, menez-moi chez cette pauvre enfant.

— Je suis sûre qu'elle est charmante !

L'imminence du danger rendit un peu de sang-froid à Molinchard.

— Eh bien ! madame, dit-il en tâchant de prendre un air de gravité blessée, puisque vous y mettez tant d'insistance, je suis obligé de vous répondre que cette jeune fille m'a été confiée par son père, et que j'ai des raisons médicales pour ne la laisser voir à qui que ce soit.

— La vue d'une personne étrangère suffit pour déterminer chez elle des crises nerveuses terribles, et je manquerais à tous mes devoirs professionnels si je cédaï à un désir qui n'a d'autre motif que la curiosité.

Cette phrase laborieusement échafaudée ne produisit aucun effet sur madame de Charmière. Elle regarda fixement Molinchard et dit avec un mauvais sourire :

— La curiosité à du bon, monsieur le docteur.

Molinchard cherchait une réponse, quand la mère Ponisse, qui semblait avoir pour spécialité d'apparaître dans les moments critiques, entrebâilla la porte et se mit à dire de sa voix enrouée :

— Vite, vite, venez ! il y a le numéro 8 qui va tourner de l'œil.

— Excusez-moi ! cria le docteur en se précipitant hors de son cabinet.

XIX

Cette brusque sortie avait coupé court à la conversation et aux projets de madame de Charmière.

Elle délibéra un instant pour savoir si elle attendrait le retour du docteur ou si elle se contenterait provisoirement de ce qu'elle venait d'apprendre.

Valnoir, lui, opina pour partir.

Toutes ces histoires d'hôpital lui répugnaient. Molinchard l'ennuyait fort, et, comme il ne soupçonnait pas d'autre mystère dans la maison que celui des valeurs déposées par le caissier défunct, il aimait mieux charger Taupier de les rattrapper sans lui.

Rose n'était pas fâchée non plus de se concerter avec le bossu dont elle connaissait les aptitudes politiques.

Le couple se décida donc à rejoindre ses amis dans la cour.

Il y arriva sans rencontrer personne.

La mère Ponisse avait sans doute accompagné le docteur auprès du malade qui réclamait ses soins, car elle ne montra point sa vilaine face dans le corridor où elle se tenait d'habitude.

Au moment où Valnoir et son amie ouvraient la grille, Taupier venait d'apprendre de la bouche de Podensac le retour de Régine et de Roger de Saint-Senier.

Cette terrible nouvelle avait jeté le désarroi dans ses idées, et tous ses plans se trouvaient bouleversés du même coup.

Aussi ne songeait-il plus à autre chose qu'à rentrer chez lui le plus tôt possible pour combiner les moyens de parer aux événements qui menaçaient l'association.

La rentrée du couple Valnoir lui fournit un excellent prétexte pour prendre congé du commandant, dont la conversation l'intéressait fort peu, depuis qu'il en avait tiré tout ce qu'il voulait savoir.

Dès que Rose fut à portée, il s'approcha d'elle pour lui dire à l'oreille :

— Je viens d'en apprendre une belle !

— Et moi je suis sur une piste qui nous conduira loin, répondit tout bas la dame.

Ce n'était pas le lieu d'échanger le résultat de leurs investigations, et tous deux s'entendirent d'un coup d'œil pour abrégier la séance.

Podensac déploya en vain toutes ses grâces pour retenir sa jolie visiteuse, il dut se contenter de la permission, gracieusement accordée du reste, de venir quand il serait guéri, la remercier en personne dans son appartement de la place de la Madeleine.

Il reconduisit jusqu'à la grille ses obligés amis, et on se sépara après force compliments.

Un détail frappa madame de Charmière au départ.

La grande porte d'entrée de la villa était tout ouverte et personne ne la gardait, ce qui semblait indiquer un certain désordre dans le service.

Il fallait, en effet, qu'un accident imprévu eût dérangé la surveillance habituelle, car cette maison de santé était ordinairement gardée comme une prison, et on n'en sortait pas plus qu'on n'y entrerait sans se soumettre à l'inspection préalable de l'ex-cantinière.

Mais la vigilante mère Ponisse avait pour le moment d'autres soucis que de monter sa faction derrière le portail.

La nouvelle qu'elle était venue apprendre à son maître, au beau milieu de l'entretien avec madame de Charmière, avait une gravité qui expliquait assez son absence.

Le numéro 8, qui allait tourner de l'œil, comme elle disait en son langage plus expressif qu'élegant, le numéro 8 n'était autre que la malheureuse comtesse de Muire.

Molinchard avait compris sur-le-champ de quelle malade il s'agissait, et, moitié par empressement à la secourir, moitié pour se débarrasser de l'insistance de Rose, il s'était précipité hors de son cabinet, sans s'inquiéter davantage des visiteurs.

— Mon secrétaire est fermé à clef, et Valnoir n'est pas homme à forcer les tiroirs, pensait-il en montant l'escalier quatre à quatre.

Le virago le suivait en soufflant comme un phoque.

— Qu'est-ce qu'elle a ? lui demanda brièvement le docteur.

— Une attaque ! elle étouffe et elle se raidit, et puis ses yeux tournent et elle appelle... l'autre... la petite.

En faisant d'énormes enjambées, Molinchard ne mit pas plus d'une minute à arriver à l'étage supérieur de la maison.

Il ouvrit précipitamment une porte sur laquelle était inscrit ce numéro 8 qui servait à désigner la pauvre femme à laquelle cette chambre servait de prison.

Dans un lit de fer, garni de rideaux de calicot, comme les lits d'hôpital, était étendue madame de Muire.

Sa figure avait la blancheur de la cire et son corps amaigri se dessinait en relief sous l'étroite couverture.

Molinchard ne fit qu'un bond de la porte à la couchette et saisit le poignet de la malade pour lui tâter le pouls.

En même temps, il scrutait de l'œil ce visage où l'agonie avait marqué son empreinte.

Il perçut encore quelques pulsations lentes, puis il sentit que la circulation s'arrêtait complètement.

Alors le regard devint vitreux, la bouche s'ouvrit convulsivement pour prononcer un nom, le nom de Renée.

Mais la voix s'éteignit dans la gorge de la mourante.

Molinchard lâcha le bras, qui retomba inerte sur le lit.

— Elle est morte, murmura-t-il au moment où la mère Ponisse entra.

Son obésité l'avait fort retardé dans l'escalier et elle eut quelque peine à articuler d'une voix essoufflée cette question cynique :

— Eh bien ? où en est-elle, la vieille ?

— C'est fini. Taisez-vous, dit le docteur.

— Ma foi ! c'est pas dommage, grommela l'horrible mégère ; elle me donnait plus de mal à elle toute seule que toutes les autres.

Molinchard ne répondit pas à cette abominable oraison funèbre.

Il était occupé à passer un petit miroir devant les lèvres de la morte et il constata qu'aucun souffle n'était venu ternir la glace.

Après cette opération, il se laissa tomber sur une chaise d'un air consterné.

L'ex-cantinière considérait son maître avec étonnement.

Elle n'était pas accoutumée à le voir montrer tant d'émotion en présence de la mort et crut bien faire de lui rappeler les nécessités de la situation.

— Je vas aller prévenir le médecin des morts, pas vrai ? demanda-t-elle du ton dont elle aurait proposé de servir le dîner.

Le docteur tressaillit comme un homme qu'on réveille en sursaut.

— Je vous le défends, dit-il d'un ton sec.

— Bah ! quoi donc que vous voulez en faire de c'te pauvre créature ? C'est vrai que c'était une payante, mais tout de même elle a droit à la dernière classe des pompes funèbres.

— C'est pas ici un hospice et vous n'allez pas la disséquer.

— Assez ! cria Molinchard que cet odieux bavardage semblait exaspérer. J'irai moi-même à la mairie.

— C'est bon ! c'est bon ! j'y tiens pas tant que ça à courir dans Montmartre.

— Descendez et allez dire à ces messieurs et à cette dame que je suis auprès d'un malade et que je les prie de m'excuser.

— J'y vas, répondit la vieille d'un ton courroucé.

— Et pas un mot de ce qui vient de se passer, ajouta vivement le docteur.

— Ce n'est pas la peine de me recommander ça, grommela la mère Ponisse ; je connais la consigne.

Elle sortit en fermant la porte sans aucune des précautions usitées dans les chambres mortuaires.

Molinchard, resté seul, retomba dans ses réflexions qui n'étaient pas gaies.

Ce n'était pas que sa sensibilité fût très-développée.

L'exercice de sa profession l'avait blasé depuis longtemps sur la mort et ses lugubres accessoires.

Ce n'était pas non plus qu'il portât un bien vif intérêt à la pauvre victime des infâmes machinations de son ami Frapillon.

Mais cette mort était un événement qu'il n'avait pas prévu et qui pouvait avoir les plus graves conséquences.

D'abord elle le mettait dans la nécessité de laisser constater officiellement la présence de madame de Muire dans sa maison.

On peut séquestrer une vivante ; on ne cache pas une morte.

La déclaration du décès devait amener forcément la visite du médecin de quartier, et Molinchard avait toutes sortes de raisons pour se défier de ses confrères qui, pour la plupart, ne le tenaient pas en haute estime.

Mais il était encore moins préoccupé de ces conséquences administratives que de l'effet qu'allait produire la terrible nouvelle sur son autre prisonnier.

Il pouvait bien cacher pour un temps à la malheureuse Renée que sa tante était morte ; mais un jour viendrait où la dissimulation ne serait plus possible.

Avec les projets insensés que Molinchard nourrissait de plaire à la jeune fille, cet événement devenait un embarras de plus.

Comment espérer que jamais ses rêves vinssent à se réaliser, quand le souvenir de la malheureuse comtesse pouvait se dresser entre lui et Renée ?

Et, d'un autre côté, comment apprendre à mademoiselle de Saint-Senier qu'elle venait de perdre sa seconde mère, et qu'il ne lui serait plus même permis de lui donner un dernier baiser ?

Le misérable docteur se livrait à ces tristes réflexions à côté du cadavre immobile et glacé de madame de Muire.

Il était assis au pied du lit, et il y eut un moment où ses yeux rencontrèrent les yeux fixes de la morte.

Quoique peu impressionnable de sa nature, Molinchard se figura que sa victime le regardait, et il éprouva un vague besoin de se soustraire à ce regard froid qui semblait lui reprocher ses infamies.

Il se leva et se mit à se promener dans la chambre.

Mais le mouvement ne chassa pas les impressions qui le tourmentaient.

— Après tout, murmura-t-il en pensant à la pauvre captive, la voilà maintenant seule au monde. Qui sait si elle ne m'accepterait pas pour la protéger ?

— Décidément, je vais tout lui dire.

Et, sur cette résolution, il sortit en ayant soin de fermer la porte à double tour et d'emporter la clef.

F. DU BOISGOBERT.

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

Tous les jours on fonde de nouveaux journaux radicaux à Paris, pour battre en brèche tous les principes de morale, d'autorité et de religion. Ce sont autant de mines destinées à faire sauter la république, en couvant malheureusement la France de ruines et de sang.

Notre agent spécial, M. Edmond Steven, visite actuellement les comtés de Bellechasse, Montmagny, l'Islet et Kamouraska, dans le but de collecter ce qui nous est dû et propager *L'Opinion Publique*. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les différentes localités voudront bien lui donner les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace. Et surtout, que ceux qui nous doivent s'empressent de régler avec lui sur présentation du compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

On lit dans un journal français :

L'abus de l'alcool conduit à la folie, tout le monde le sait ; mais ce que l'on ignore davantage, c'est que sur le nombre total des aliénés admis dans les asiles de la Seine, par exemple, il y en a un quart environ d'individus alcooliques. La proportion est énorme.

Pour la France entière, d'après la statistique de M. Lunier, on compte à peu près 15 alcooliques sur 100 aliénés.

Si l'on examine les départements en particulier, on voit que la proportion des cas de folie par cause alcooliques est presque partout en raison directe de la consommation des alcools d'industrie.

Quant au chiffre des crimes que fait commettre en France l'abus des boissons spiritueuses, M. Lunier a omis d'en dresser le tableau. Il ne possédait pas, sans doute, de documents assez précis pour résoudre la question. Selon toute probabilité, les crimes dus à l'alcoolisme ont subi la même progression que les cas de folie.

Un pêcheur a trouvé, il y a quelques jours, dans la station lacustre de l'âge de pierre, à Locras (lac de Bièvre), une hache très-remarquable, aussi bien par ses dimensions que par le métal dont elle est façonnée. C'est une hache de combat à double tranchant, en *cuivre pur*, qui mesure 42 centimètres de longueur et pèse plus de 3 kilogrammes. Assez épaisse et massive au milieu, elle s'élargit symétriquement aux deux bouts en forme de tranchants élégamment évasés de 12 centimètres de largeur. Le milieu de la pièce est percé d'un petit trou cylindrique dans lequel, apparemment, on passait une ficelle pour transporter d'un endroit à l'autre ce précieux instrument.

Des pièces de ce genre ont, paraît-il, déjà été recueillies en Danemark, et sont conservées au musée de Copenhague.

On a répété partout que Napoléon Ier avait toujours maintenu Arago en place, malgré l'hostilité avouée de ce savant éminent contre le régime impérial. M. Claretie, dans son dernier feuilleton de *l'Indépendance belge*, rappelle un nouvel exemple de cette impartialité du conquérant, impartialité bien passée de mode sous le régime républicain.

Le général Lacuée, nommé gouverneur de l'École, rendit alors compte de cette opposition à l'empereur. "Monsieur Lacuée, s'écria Napoléon au milieu d'un groupe de courtisans qui applaudissaient de la voix et du geste, vous ne pouvez conserver à l'École les élèves qui ont montré un républicanisme si ardent ; vous les renverrez." Puis, se reprenant : "Je veux connaître auparavant leurs noms et leurs rangs de promotion." Voyant la liste le lendemain, il n'alla pas au-delà du premier nom, qui était le premier de l'artillerie. "Je ne chasse pas les premiers de promotion, dit-il ; ah ! s'ils avaient été à la queue... Monsieur Lacuée, restez-en là."

Les journaux français et anglais s'occupent et parlent beaucoup de la candidature de Madame Woodhal à la présidence des Etats-Unis.

De même, dit l'un de ces journaux, qu'on pose la candidature d'un noir à la présidence lorsque commença l'agitation pour l'affranchissement des esclaves, ainsi la candidature de Mme Woodhal sera le commencement de l'agitation en faveur de l'émancipation politique des femmes.

Franchement on finira par avoir trop d'émancipation dans le monde ; on doit en avoir assez. Madame Woodhal et Naquet, *l'apôtre du divorce*, comme on l'appelle par ironie, devraient se rencontrer et unir leurs efforts ; ils se compléteraient. Naquet dirait aux femmes de quitter leurs maris et madame Woodhal leur donnerait les moyens de dominer et de gouverner ces vilains hommes. On dit qu'il n'y a rien de nouveau dans le monde, alors le monde a toujours été fou.

A propos de la question sur les salutations.

Les formules couramment en usage sont : "Agréez l'expression de mes meilleurs sentiments—ou de mes sentiments distingués."—"J'ai l'honneur d'être votre très-dévoué serviteur."

Tout cela est bien long. On nous signale la façon habile employée par un publiciste très-connu.

Forcé d'écrire chaque jour beaucoup de lettres, il les termine par un seul adjectif comme : Respectueusement,—ou cordialement,—ou amicalement,—ou fraternellement, etc. Le choix des adjectifs est varié.

Une anecdote du barreau de Paris :

C'était pendant l'empire, au tribunal de commerce.

Un jour, à l'appel d'une cause sans importance, on voit s'avancer à la barre, un jeune défenseur, à la physionomie intelligente, mais d'une allure qui ne prévenait guère en sa faveur. En outre, cet avocat, dont le teint coloré n'annonçait pas un travailleur absolument adonné aux études du cabinet, avait le tort de se présenter le visage orné d'une formidable paire de moustaches du plus beau noir.

M. X... qui présidait le Tribunal, ne put réprimer un mouvement d'étonnement en voyant tant de barbe à la fois sur le visage d'un seul avocat.

Monsieur le défenseur, dit le président d'une voix sévère, avant de vous accorder la parole, j'ai le devoir de vous faire remarquer combien votre tenue est peu convenable pour vous présenter devant nous.

L'observation de monsieur le président est très-juste, répondit le défenseur sans s'émouvoir. Aussi je lui demande de vouloir bien appeler une autre cause avant la mienne.

Le président accéda à la demande du jeune défenseur, qui quitta aussitôt la salle d'audience.

Quelques instants après, quand l'huissier fit l'appel de la cause dans laquelle l'avocat en question devait plaider, on le vit se présenter la moustache parfaitement rasée.

Un sourire du président accueillit cette marque de déférence envers la magistrature.

Quant au jeune avocat, il a fait depuis son chemin : car c'était Me Léon Gambetta.

Le *Truth* publie, sous le titre de : *Une photographie anecdotique*, une série d'anecdotes extrêmement curieuses sur le feld-maréchal de Moltke. Nous en détachons un passage dans lequel est, en quelque sorte, photographié le caractère original de l'illustre tacticien allemand :

Le maréchal fréquentait un certain restaurant de Berlin, dont l'excellente table d'hôte attirait chaque jour de nombreux officiers allemands. De Moltke ne parlait à aucun d'eux, et paraissait partager son temps entre son dîner (le maréchal est une excellente fourchette) et de profondes méditations.

Un jour, il tira de sa poche dix Frédéric d'or, au commencement du repas, et les laissa sur la table à côté de lui. Lorsque le dîner fut terminé, M. de Moltke rempocha la somme. Le jour suivant, il fit de même et continua ainsi jusqu'au cinquième jour, où cette manœuvre, ayant attiré l'attention, un officier lui demanda très-poliment quel en était le but. M. de Moltke promit de le lui faire connaître, sur la promesse de l'officier que ses camarades ne s'en offensaient pas.

"Depuis que je viens ici, dit M. de Moltke, j'ai pu constater que votre conversation roulait exclusivement sur les actrices, les cartes, le sport—le sport, les cartes et les actrices. Je n'ai jamais observé que la conversation eût pris un autre tour. Aussi, voulais-je faire don de cet argent au premier d'entre vous qui aurait traité au sujet raisonnable."

Le narrateur de cette histoire fait o bserver que cette anecdote est douteuse pour un sérieux motif, c'est que le feld-maréchal est un maître en matière d'économie. En voici la preuve :

Quelque temps après la capitulation de Paris, dit-il, le feld-maréchal vint à Colmar, et, se proposant d'y rester quelques jours, ne dédaigna pas de demander un *billet de logement*.

Cependant, Mme R..., chez qui le maréchal devait descendre, ne se souciant pas de le recevoir, M. de Moltke fut réduit à se loger et à se nourrir à l'hôtel aux frais de cette dame. Il demanda quatre chambres au premier étage, invita des officiers à déjeuner et à dîner, les traita *au champagne*, en un mot, le héros Teuton vécut comme un *coq de combat*. Mais au bout de trois jours, le maître d'hôtel, qui ne pouvait le souffrir, prit la liberté de rappeler à Son Excellence que le terme du billet de logement était expiré. Le feld-maréchal fit entendre une petite toux sèche, et demanda une chambre exigüe au second étage. Durant le reste de son séjour, M. de Moltke déjeûna et dina *sans amis et sans champagne*.

M. Sarcey, qui n'est pas toujours heureux quand il s'attaque aux prêtres, est, lorsqu'il veut s'en donner la peine, un chroniqueur plein de verve et d'esprit, témoin cette charmante étude sur le pauvre Laurier, bien oublié aujourd'hui :

Il a fallu que ce grand manieur d'argent mourût pour que l'on sût à quoi s'en tenir sur la modicité relative de sa fortune. Moi-même, à qui il avait vingt fois exposé son bilan, je ne le croyais qu'à demi ; je pensais qu'il y avait un peu de calcul ou de pose dans la modestie de ses chiffres. Mais non ; l'homme qui avait conclu l'emprunt Morgan, qui avait négocié tant de traités avec les Turcs et l'Égypte, qui avait été mêlé à toutes les entreprises industrielles de son temps, qui s'était toute sa vie abstenu de tout luxe personnel, est mort, non pas précieusement comme Aristote, *qui mortuus est pauper*, mais ne laissant aux siens qu'un héritage fort ordinaire.

Il fut une époque, en 1868, en 1869, où l'on causait ardemment politique chez lui. C'est quand il réunissait presque tous les soirs à sa table : Gambetta, Challemeil-Lacour, Brisson et bien d'autres, qui depuis tout ou des fortunes diverses. J'ai connu la Gambetta jeune, qui était éblouissant de verve, d'éloquence et d'esprit. Je ne sais d'homme à lui comparer que Challemeil-Lacour, quand il est dans ses bons jours de causerie familière. C'est le langage le plus élevé et le plus simple à la fois, avec des grâces infinies d'idées et d'expressions.

Laurier, tout en se séparant plus tard de ce petit noyau d'amis politiques, ne cessa point de les voir. Quelques mois avant sa mort, j'avais dîné chez lui avec trois des chefs les plus autorisés du parti républicain. L'entretien avait naturellement tourné vite du théâtre et des lettres à la politique. Laurier était trop tolérant pour ne pas laisser dire tout ce qu'on voulait : il comprenait toutes les opinions et je crois qu'au fond il ne les estimait pas plus les unes que les autres.

C'est là que je lui ai entendu conter ce joli mot.

Un de ses électeurs du Var vient lui reprocher sa défection au parti républicain.

—Voyez notre chance ! lui dit ce brave homme ; nous nommons Ollivier, il tourne à l'Empire. Nous vous prenons ensuite, vous passez aux royalistes.

—Le fait est, lui dit Laurier, avec un grand sang-froid, que vous n'êtes pas heureux avec les arbustes.

Et le pauvre électeur n'en pu tirer d'autre explication.

D... faiseur de première force, a brassé des affaires dans toutes les parties du monde.

—C'est un homme charmant, disait Z... il a beaucoup voyagé, beaucoup vu...

—Et surtout beaucoup retenu, ajouta quelqu'un.

La baronne de C... vient d'avoir la douleur de perdre son mari ; les yeux baignés de larmes, elle écoute à peine les paroles de consolation que lui prodigue M. de P...

—Tout est fini pour moi, s'écrie-t-elle avec désespoir ; ma résolution est prise, je renonce à tout jamais aux vanités de ce monde pour m'enfermer dans un couvent.

—Dans un couvent ? Y pensez-vous, madame ! Riche et belle comme vous l'êtes ; à trente ans !

—Vingt-neuf, reprend vivement la baronne.

ARRIVAGE.—M. Elz. Derome, le manchonnier bien connu, vient de recevoir directement d'Europe par le steamer *Circassian*, et de ses correspondants du Nord-Ouest, au-delà de 9,000 peaux de Seal Shetland et des mers du Sud : Mouton de P. rose, Mouton de Russie, Loure de Mer, Chat Sauvage, peaux d'Ours et de Buffe, etc. qui fait confectionner en casques, manchons, manteaux, paletots, etc., par des ouvriers expérimentés, ce qui lui permet de vendre à très-bas prix. M. Derome a aussi reçu de la Nouvelle-Zélande une consignation de peaux de Renard argenté. Les fourrures y sont réparées, nettoyées, etc., à bas prix. L'adresse est toujours la même : 621, rue Ste-Catherine, Montréal.

LE QUARTIER LATIN À PARIS

Il date de la restauration. Napoléon Ier ne voulait pas des avocats, des médecins, des peintres, des sculpteurs, des poètes, il voulait des soldats. Il y avait une école de Saint-Cyr et une école Polytechnique, mais il n'y avait pas de Quartier latin. L'empereur disparu, la jeunesse put songer à autre chose qu'au bruit des tambours et au grondement des canons. Elle put se sentir vivre. Les jeunes gens alors se reportèrent aux franchises universitaires du moyen-âge, et reprirent les traditions des anciens écoliers. La vie tapageuse et débraillée fut de mode. Lucien de Rubempré, que Balzac fait habiter, à ses débuts à Paris, près de la Sarbonne, est une exception. On avait le bérêt, le chapeau pointu, le pantalon large en haut, effiloché en bas. Du Jardin des Plantes à l'Institut, du Châtelet à l'Observatoire, c'était un assemblage d'impasses étroites, un amas de maisons disparates. On se moquait de la garde comme jadis du guet. La grande voie de l'endroit était la rue Dauphine. Les étudiants y allaient les jours où la bourse était garnie. Leur quartier, c'était la ville. Beaucoup ne passaient jamais les ponts.

Le quartier latin, maintenant que les vieilles rues sont démolies, que les tramways sillonnent incessamment, au son de leurs trompes triomphantes, les boulevards Saint Michel, Saint-Germain, la rue des Ecoles, n'a plus l'aspect d'autrefois, et les étudiants sont mis comme tout le monde. L'air est entré à flots par d'immenses artères. Le pays latin ne cherche plus à se singulariser. Les habitants se sont modifiés comme le milieu. On ne rencontre plus que rarement un bérêt rouge ou bleu qui retarde. On porte le pantalon à pied d'éléphant, de coupe irréprochable, le chapeau à haute forme, on connaît les gants.

Il n'est pas défunt pour cela, le Quartier latin.

La jeunesse y est plus vivante que jamais. Il se produit, en ces temps, de ce côté de Paris, une sorte de Renaissance. On travaille, on étudie, on chante, on aime. C'est le commencement d'une période nouvelle, l'aube d'un renouveau.

On travaille ! C'est le caractère distinctif des jeunes au quartier latin. Pareil élan ne s'était pas vu, même en 1830.

ACTE DE FAILLITE DE 1875 ET SES AMENDEMENTS—in re L. J. PELLETIER, LEFEBVRE & CIE, Faillit.

Nous informons nos pratiques et le public en général que nous venons d'acheter le stock de banqueroute de L. J. Pelletier, Lefebvre et Cie, propriétaires du magasin Rouge. Ce stock, un des plus considérables de Montréal, ne comprend que des marchandises de qualité supérieure et encore toutes fraîches parce que ce magasin avait à peine six-sept mois d'existence lors de la faillite et que l'importation d'automne ne venait que d'y être reçue. L'espèce ne nous permettant pas de faire ici d'énumération, nous nous bornerons à dire que ce stock sera vendu immédiatement et sans réserve, et que vu les conditions exceptionnellement avantageuses auxquelles nous l'avons acheté, nos prix seront de 40 par 100 de moins qu'ailleurs.

Pour la liste des prix voyez les circulaires.

DUPUIS FRERES,

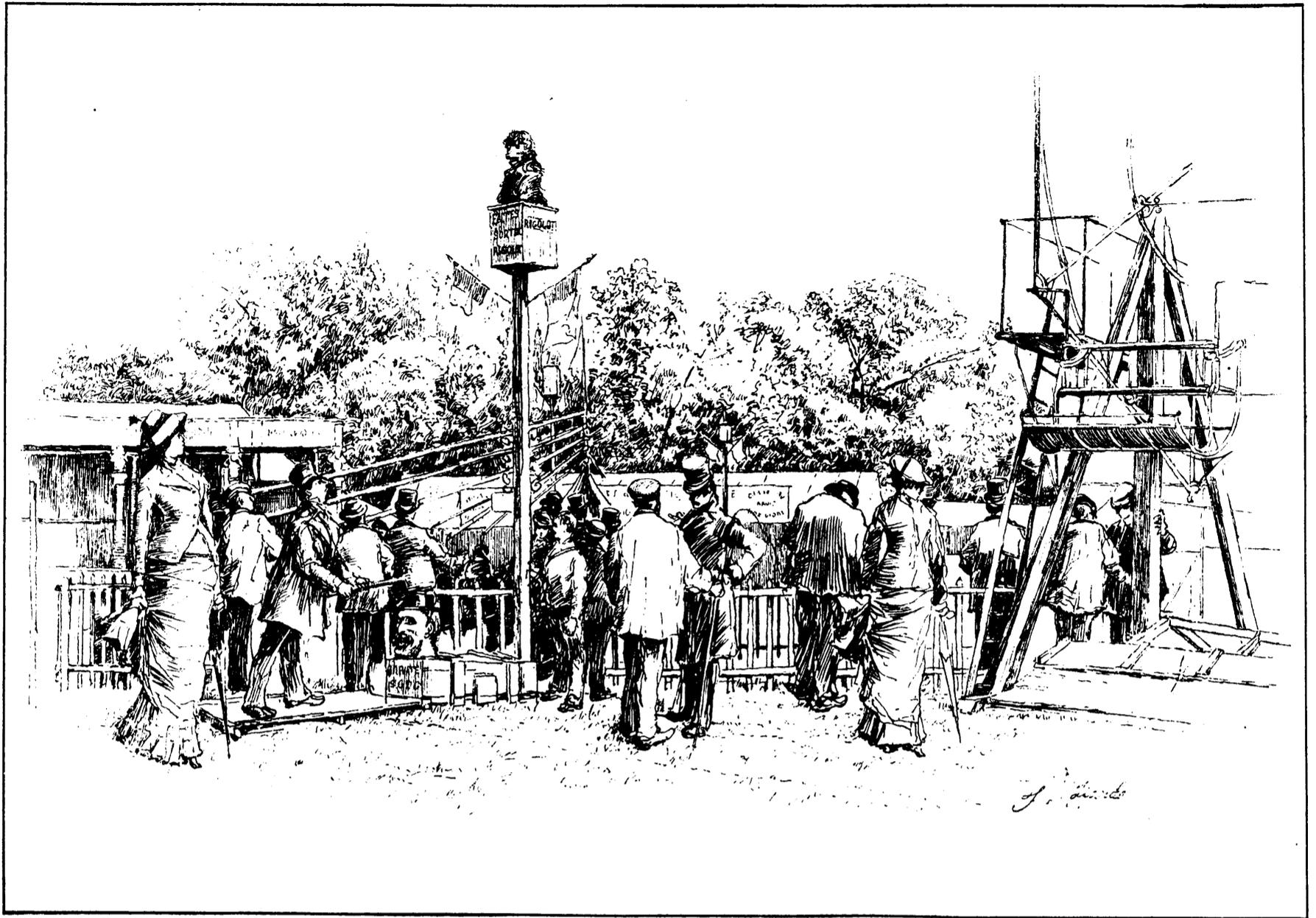
No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Sainte-Catherine.

Toutes les Pelletteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.



LA FÊTE DE SAINT-CLOUD



LANCEMENT DE PIGEONS AUX CHAMPS ÉLYSÉES À PARIS

GARE A LA CHINE !

Qui donc aurait pu se douter que la Chine jouerait un jour un rôle dans la politique européenne ?

On avait jusqu'ici l'habitude de considérer les Chinois comme des pantins que des Barnum faisaient venir de temps en temps pour distraire les populations.

Quelques gourmets appréciaient la Chine pour ses nids d'hirondelles, que les restaurants à trente-deux sous ne servaient pas aux consommateurs.

Et voilà que tout à coup la Chine entre dans le concert des grandes puissances, sans doute comme chapeau-chinois.

Plusieurs journaux parlent des démarches actives que fait la Prusse auprès de l'empereur du Céleste-Empire pour s'assurer son alliance.

Cette alliance ne serait pas encore dirigée contre nous, rassurons-nous, mais contre une puissance amie, la Russie.

Si une guerre éclatait entre la Prusse et la Russie—on ne sait pas ce qui peut arriver, car les petites entrevues n'entretennent pas toujours l'amitié—donc, s'il y avait conflit, la Prusse inviterait la Chine à masser une armée de deux ou trois millions d'hommes sur les frontières de sa voisine.

Je dis trois millions, sans compter la réserve et l'armée territoriale du pays. Chacun sait, en effet, que la Chine a la population la plus exorbitante de la terre.

On a pendant longtemps plaisanté l'organisation militaire de l'armée chinoise, on a ri de ses soldats armés d'armes ressemblant à des cuillers à découper le poisson : on a spirituellement raillé ses canons de bois avec des rayures différentes sur la surface pour leur donner plus de portée, mais tout cela a bien changé depuis la fameuse expédition qui rendit célèbre le général Montauban.

Depuis quelque vingt ans on n'a cessé d'envoyer en Chine tous les anciens armements des puissances, et comme chaque puissance change tous les cinq ans de modèles de fusil, vous devez penser que les Chinois n'ont plus besoin de se servir d'arbalètes, de piques et des cuillères susnommées.

De nombreuses missions ont été aussi envoyées en Chine pour perfectionner tout cela.

Les meilleurs officiers ont été désignés par les gouvernements européens pour organiser les armées du Céleste-Empire. Ils passaient là-bas quatre ou cinq ans à former d'excellents hommes de guerre.

L'armée japonaise, qui est cousine-germaine de l'armée chinoise, possède aujourd'hui une organisation militaire excellente. Interrogez nos jeunes officiers qui reviennent du Japon et qui, ayant agi en maîtres pendant toute la durée de leur mission, ont pu appliquer les meilleurs systèmes d'organisation sans être entravés dans leurs travaux, soit par un parlement, soit par un ministre de la guerre.

Armés à l'europeenne, les Chinois peuvent devenir d'excellents soldats, et je crois qu'on ne peut mettre en doute leur bravoure. Des hommes qui, à propos de la moindre contrariété, s'ouvrent le ventre, ne doivent pas être lâches.

En France, quelques spéculateurs malheureux, quelques maris trompés, se brûlent la cervelle ; mais ces cas de suicide sont rares.

Sur un champ de bataille, les Chinois bien armés et bien commandés seront des troupes redoutables.

Voilà pourquoi l'alliance de l'Allemagne et de la Chine qui, au premier abord, paraît singulière et digne d'être mise en musique par M. Offenbach ou M. Robert Planquette est très-menaçante, et la Russie doit être fort inquiète.

Mais la Russie seule n'aura peut-être pas à craindre la Chine.

Avec de nombreux transports, la Prusse peut jeter sur la France plusieurs centaines de mille Chinois.

Voyez-vous Paris investi par l'armée du Céleste-Empire !

Quel spectacle étourdissant ! Nous qui, en dehors des Chinois qu'exhibait jadis M. Arnaud, le directeur de l'Hippodrome, ou de ceux du marchand de thé de la rue Vivienne, ne connaissons que les Chinois de la mère Moreau, mais en bocaux ceux-là !

Une défaite serait terrible pour nous, car les envahisseurs voudraient prendre leur revanche de la petite aventure du palais d'Été. Un peuple quel qu'il soit, n'oublie pas de tels faits historiques.

Et l'armée victorieuse, qui nous aurait battus, avec nos anciens fusils et nos anciens canons, et, grâce aux connaissances militaires enseignées par nos officiers les plus distingués sortant dans les premiers rangs des écoles, cette armée envahirait nos bâtiments, pillerait les magasins du Printemps et du Bon Marché, n'épargnerait pas la maison Crémieux et dévaliserait la Ménagère.

Méfions-nous de la Chine, si nous ne voulons pas un jour être traités par elle comme des pekins.

ADRIEN HUART.

CONSEILS AUX MÈRES

Toutes les femmes redoutent la présence des vers dans l'intestin des enfants. Cette crainte est salutaire, parce que les parasites intestinaux peuvent réellement compromettre la santé et même menacer la vie, mais elle dégénère trop souvent en frayeur exagérée, se traduisant par mille croyances imaginaires qui font la fortune des marchands de vermifuges.

J'ai rencontré plus d'une fois, des mères intelligentes bourrant leurs bébés de pastilles de santoline, de dragées de Semen-Contra ou même de biscuits au Calomel, tout simplement parce qu'elles avaient vu les pauvres chérubins se gratter vivement le nez.

Sans nier absolument la valeur de ce symptôme, je conseille aux dames de ne pas s'en tenir à la démangeoison des narines pour diagnostiquer la présence des vilaines bêtes que la médecine nomme ascarides. Un praticien de talent, Bremsler, ayant avoué qu'il n'est pas permis, en réalité, d'affirmer qu'un enfant à des vers, mes lectrices me pardonneront de leur conseiller une réserve imposée aux hommes de l'art.

Ceci dit, je ne fais nulle difficulté d'indiquer les signes dont l'ensemble permet de soupçonner la présence des parasites intestinaux. En voici la liste :

Agitation, cris, mouvements convulsifs, irritabilité excessive, langue chargée, salive plus abondante qu'à l'état normal, perte ou exagération de l'appétit, nausées, vomissements, coliques.

DÉCES

A la Pointe St-Charles, rue Centre, No. 170, au coin de la rue St-François, Philippe Benoit, père, âgé de 66 ans. Le service eu lieu samedi dernier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au R.V. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 30 Octobre 1879.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOREUX, 589, rue St-Catherine. Pour parties, problèmes, énigmes, etc., à M. O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 181 : MM. M. Toupin, J. Gauthier, L. Lafrenière, Montréal ; Un amateur, Trois-Rivières ; A. C., Saint-Jean ; Z. Delannais, Y. Gagnon, Québec ; M. Lalandry, New-York ; L. O. P., Sherbrooke ; J. W. Shaw, Montréal ; N. P. Sorel.

Révd C. E. R., Angleterre.—Pas de Chess Player's Chronicle pour octobre. Est-ce un oubli ?

BARNES vs. DELMAR.—Barnes, 4. Delmar, 4. Nulles, 2.

Le projet d'un tournoi international a causé de l'agitation dans les cercles d'échecs de la République voisine, depuis quelques semaines, mais, selon toute probabilité, l'entreprise sera réduite aux proportions plus modestes d'un concours purement national ; les détails du programme ne sont pas encore connus.

La dernière assemblée de l'Association d'amateurs d'Échecs du Canada, n'a pas donné, paraît-il, pleine satisfaction. Nous devons espérer que l'année prochaine, les mesures nécessaires seront prises pour donner aux membres toute l'attention et le confort possibles ; de cette manière, l'on évitera tout ce qui pourrait être un élément de division.

A une assemblée spéciale du "Montreal Chess Club," il a été proposé de prendre part au grand concours d'échecs qui s'ouvrira probablement à New-York, durant le cours du mois de janvier prochain. La motion est sous considération.

Madame J. W. Gilbert, Hartford, États-Unis, est en voie de s'acquiescer une réputation méritée parmi les amateurs d'échecs d'Amérique. Madame Gilbert compte déjà de nombreuses victoires remportées sur des adversaires redoutables ; dans la lutte échiquéenne entre l'Angleterre et les États-Unis, le fait d'armes suivant met le comble à sa gloire. Dans une partie engagée avec M. Gossip, joueur d'échecs de renom, d'Angleterre, madame Gilbert a annoncé échec et mat en 35 coups.

M. Alp. Delannoy, dit la Stratégie, se propose de mettre en volume tous les écrits qu'il a publiés sur les Echecs depuis un certain nombre d'années. L'idée est opportune, car l'admiration a fait naître bien des fois dans l'esprit du lecteur le désir de posséder la collection de ses charmantes nouvelles. Pour les amateurs, ce sera un souvenir agréable d'un frère d'armes, et pour le public étranger du noble jeu d'échecs, un livre de lecture qui en vaudra bien d'autres.

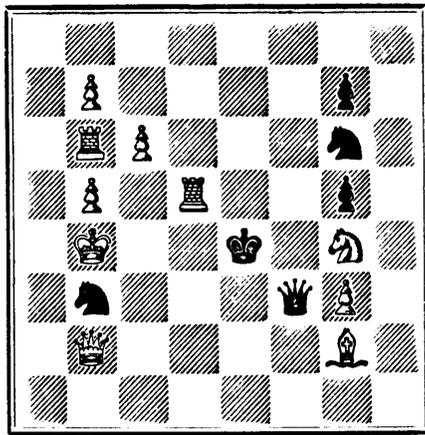
M. Delannoy raconte avec grâce, et l'on relit avec un plaisir toujours nouveau les épisodes intéressants que nous trace sa plume légère et magique. Nous formons des vœux pour le succès de l'entreprise et nous croyons pouvoir assurer à l'auteur un accueil sympathique de ce côté-ci de l'Océan.

PROBLÈME No. 184

LETTRE "N"

Composé par M. W. A. BALLANTINE.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

Solution du problème No. 181.

Blancs. 1 D 4e F D 2 D ou T, mat. Noirs. 1 Ad libitum.

99ème PARTIE.

Jouée par correspondance entre le Révd M. F. X. Burke et M. C. A. Buvin, de St-Hyacinthe, en consultation, et M. J. W. Shaw, de Montréal.

Défense des deux Cavaliers.

Blancs. J. W. SHAW 1 P 4e R 2 C 3e F R 3 F 4e F D 4 P 4e D (b) 5 P 5e R (c) 6 Roquent (e) 7 T 1er R 8 P 6e R 9 F pr F 10 C pr P 11 D pr C R (g) 12 T pr P 13 C 3e F 14 T 1er C (d) 15 P 4e C D 16 C 2e R 17 C 3e F 18 T 2e C 19 D 2e R 20 T pr P (7e F) 21 T 4e R 22 D 4e F, échec 23 T 1er R 24 D 2e R 25 T 4e F 26 F 3e R 27 T 1er D 28 T 3e D 29 T (4e F) 3e F 30 P pr F 31 T 1er F 32 T 1er F R 33 T (3e D) 1er D (m) 34 T 3e F 35 T 4e F 36 T (1er D) 1er F R 37 D 1er D 38 P pr T 39 P 3e C 40 R 2e F 41 P pr C 42 R 3e C 43 D pr T Noirs. LES ALLIÉS. 1 P 4e R 2 C 3e F D 3 C 3e F R (a) 4 P pr P 5 C 5e C R (d) 6 P 3e D (f) 7 F 2e R 8 F pr P 9 P pr F 10 C pr C 11 C 4e F R 12 Roquent (h) 13 P 3e F D 14 P 4e D 15 P 5e D 16 P 6e D (k) 17 P pr P 18 D 6e D 19 D pr C (i) 20 D 8e T 21 T 1er D 22 R 1er T 23 D 5e D 24 F pr P 25 T D 1er R 26 D 3e D 27 D 2e R 28 F 4e F D 29 F pr F 30 D 3e F R 31 T 2e F 32 T D 1er F R 33 D 3e C R 34 P 3e T R 35 P 4e F D (n) 36 C 5e D 37 T pr T 38 D 5e R 39 C 7e R, échec 40 C pr P F 41 T pr P, échec 42 T pr T 43 P 5e D

Les Blancs abandonnent.

NOTES — PAR M. C. S. BAKER, Montréal.

(a) L'ouverture prend son nom de ce mouvement. M. Gossip le considère comme étant peu sûr, il est d'opinion que le premier joueur doit nécessairement en retirer un avantage décisif ; nous différons d'opinion sur ce point. Il est souvent adopté afin d'éviter les embarras du gambit Evans.

(b) Le coup ordinaire, ici, est C 5e C R ; mais, dans mon opinion, cette attaque est prématurée, et plus brillante que sûre, et nous croyons le coup du texte aussi efficace ; mais la Théorie des ouvertures des Echecs le déclare inférieur.

(c) Roquer est considéré comme valant mieux. (d) P 4e D est la vraie manière de jouer. (e) Nous aurions maintenant joué F pr P F R, échec, et si : R pr F (mieux), nous aurions répondu par C 5e C, échec, et capturé alors le C avec la D.

(f) P 4e D paraît tout d'abord être plus fort ; mais il est probable que F 2e R aurait été préférable à tous deux.

(g) Nous aurions certainement préféré prendre l'autre C ; étant ainsi la défense sur le P R et laissant toujours le C R en prise. (h) Bien. Les pièces des Noirs sont maintenant en meilleure position ; mais sans toutefois les débarrasser de l'état de gêne dans lequel les tient toujours le P 3e D.

(i) Cette feinte sur la gauche est une faute en échecs, c'est se départir inutilement de l'esprit de l'attaque commencée, et affaiblir une aile qu'aucune attaque ne menaçait. Nous présumons que le but de ce mouvement devait être d'empêcher le F R des Noirs de se porter à 4e F D, ce qui n'était pas à craindre ; car, le F R adverse paraît devoir être plus utile du côté du R.

(k) Au lieu d'avancer de P, nous aurions préféré F 3e F. Le P, ainsi protégé dans sa marche de l'avant, pouvait, dans la suite, avancer avec plus d'avantage ; mais, tout de même, les Blancs ne paraissent pas se douter de sa force.

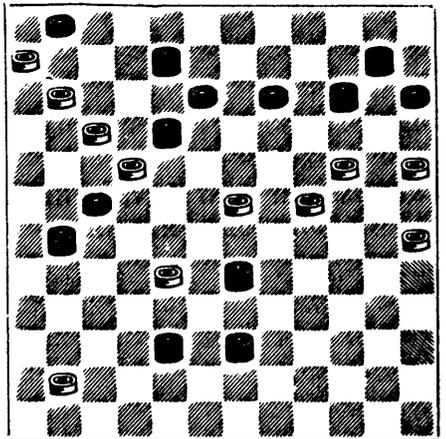
(l) Cette pièce a été habilement enlevée. (m) Cette position est intéressante. P 4e R ne serait pas bon, vu que les Noirs répondraient par C 6e C R. (n) Mauvais ; c'est pour ainsi dire l'abandon de la partie.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 187

Composé par M. H.-F. ROUSSEAU, Montréal. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 185

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values: 39 à 33, 26 à 28, 40 40, 21 34, 35 11, 5 16, 47 40, 34 36, 42 5 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 185

Montréal.—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier, H.-F. Rousseau et Elie Jacques.

Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, R. Vézina.

Batiscan.—Un Amateur.

Québec.—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux, J.-B. Trudeau.

Sorel.—M. C. Blais.

North Brookfield : P. D. Létourneau.

Nous avons beaucoup de problèmes en portefeuille, nous les publierons à tour de rôle.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 24 octobre 1879.

Table for FARINE with columns for price in dollars and cents. Items include Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, Farine de blé d'Inde, Sarrasin.

GRAINS

Table for GRAINS with columns for price in dollars and cents. Items include Blé par minot, Pois, Orge, Avoine par 40 lbs, Sarrasin par minot, Mil, Lin, Blé-d'Inde.

LAITERIE

Table for LAITERIE with columns for price in dollars and cents. Items include Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre.

VOLAILLES

Table for VOLAILLES with columns for price in dollars and cents. Items include Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, Canards au couple, Poules, Poulets.

GIBIERS

Table for GIBIERS with columns for price in dollars and cents. Items include Canards (sauvages) par couple, do noirs par couple, Plevriers par douzaine, Bécasses au couple, Pigeons domestiques au couple, Serpents au couple, Tourtes à la douzaine.

VIANDES

Table for VIANDES with columns for price in dollars and cents. Items include Bœuf à la livre, Lard, Mouton, Agneau, Lard frais par 100 livres, Bœuf par 100 livres, Lièvres.

DIVERS

Table for DIVERS with columns for price in dollars and cents. Items include Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Cèdre frais à la douzaine, Haddock à la livre, Saumon par livre, Peaux à la livre.

LÉGUMES

Table listing vegetable prices: Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par tresse.

Marché aux Bestiaux

Table listing livestock prices: Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs, Bœuf, 2me qualité, Vaches à lait, etc.

Table listing prices for wool and other goods: Foin, 1re qualité, par 100 boîtes, Foin, 2e qualité, etc.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour travaux dans la Colombie Anglaise

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et endossées: "Soumissions chemin de fer du Pacifique..."

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de fer et des Canaux, Ottawa, 7 octobre 1879.



Département de la Milice et de la Défense

Il est par le présent donné avis que le Département ci-dessus demande des soumissions pour l'achat d'une quantité d'armes qui ne sont pas actuellement requises...

- List of weapons and quantities: 2,98 Fusils Peabody, 236 Carabines Starr, 176 Pistols Revolvers Colt, etc.

Tout renseignement nécessaire sur ces armes peut être obtenu en s'adressant au sousigné, THOS WILEY, Lieut.-Col., Directeur des magasins, etc. Ottawa, 11 septembre 1879.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions.

SHERMAN & Co., Marshall, Mich.

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ.

L.-O. DAVID.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents s'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.



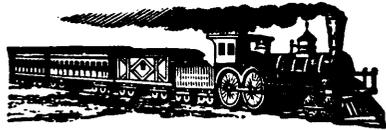
Département de la Milice et de la Défense

CAPOTES

Des soumissions seront reçues, au département ci-dessus mentionné, jusqu'à MIDI, le sixième jour d'OCTOBRE, pour la manufacture en Canada, et la livraison aux magasins militaires d'Ottawa, de 5000 Capotes grises, selon le patron approuvé, qui peut être vu en s'adressant au Directeur des magasins.

Un tiers des Capotes devra être livré le 1er FEVRIER, un tiers le 1er MARS, et un tiers le 1er AVRIL 1880. Les soumissions devront être adressées à l'Adjudant-Général, et marquées, sur le coin gauche supérieur: "SOUMISSIONS POUR CAPOTES"

Le département ne s'oblige pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général de la Milice. Ottawa, 10 septembre 1879.



Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront, tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table of train schedules: Partant de la Pointe-Lévis, Rivière du Loup, Trois Pistoles (déjeuner), Rimouski, Campbellton (souper), Dalhousie, Bathurst, Newcastle, Moncton, St-Jean, Halifax.

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et les samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

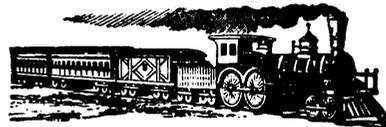
Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.

DES BILLETS D'EXCURSION POUR L'ÉTÉ par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur le bas St. Laurent, Métapédia, Rivière, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent, 120, rue St. François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Table of train schedules: Train Express pour Hull, Train Express de Aylmer, Train Express de Hull, Train pour St-Jérôme.

Magnifiques chars-palais sur tous les convois de passagers. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard. Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets. Bureau: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. SCOTT, Surintendant-Général. C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal 19 juillet 1879.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

Advertisement for FER BRAVAIS, a medicinal product for anemia and weakness. Includes text: "Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins." and "FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal."

Advertisement for DROGUIER DE VOYAGES - Système Raspail. Text: "dans une boîte élégante en noyer massif, contient: Ammoniaque camphrée, alcool camphré, eau sédative, pomade camphrée, camphre en poudre, huile camphrée, liqueur hygiénique non sucrée, vinaigre camphré, aloès en grumeaux, cire blanche, écorce de grenadier, racine de bougère, goudron de Norwège, semen-contra, sulfate de zinc, huile de ricin, sirop de gomme, avec instruments et objets divers, tels que pince à artère, seringue à injections, ciseaux, mousses, etc., etc. Prix: \$25. En vente chez FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal."

Advertisement for ANNEE SCOLAIRE 1879-1880. Text: "LIBRES CLASSIQUES, ETC., A LA Librairie Payette & Bourgeault 250, RUE ST-PAUL, 250, MONTRÉAL." Includes a list of books and prices.

Advertisement for THE COOK'S FRIEND. Text: "NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables. \$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donné. Adressez: BAXTER & Co., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y." Includes a list of books and prices.

Advertisement for PHOTO-ELECTROTYPE. Text: "La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques." Includes a list of services and prices.

Advertisement for REMÈDE SPECIFIQUE DE GRAY. Text: "Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à: La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis partout les Pharmaciens." Includes portraits of two men.

Advertisement for HOTEL RIVARD. Text: "No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes écuries et remises. P. RIVARD, gérant."

Advertisement for PORTRAITS DE PIE IX et de LÉON XIII. Text: "LA COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centins. Adressez les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal." Includes a list of prices and contact information.